



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**REFERENTIEL DE DIPLÔME DE LA SPECIALITE FORET
DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**

Arrêté du 6 janvier 2022 portant création de la spécialité « forêt » du baccalauréat professionnel
et fixant ses conditions de délivrance

Le baccalauréat professionnel « Forêt » est une certification de niveau 4 de la nomenclature du cadre national des certifications professionnelles.

Le référentiel du baccalauréat professionnel comporte 4 parties :

1. Le référentiel d'activités,
2. Le référentiel de compétences,
3. Le référentiel d'évaluation,
4. Le référentiel de formation.

1. REFERENTIEL D'ACTIVITES

Le référentiel d'activités est composé de trois parties :

- La première partie fournit un ensemble d'informations relatives à la classification de la spécialisation et au contexte socio-économique du secteur professionnel,
- La deuxième partie est constituée de la fiche descriptive des activités (FDA) et des informations réglementaires,
- La troisième partie présente les situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences.

1.1. Eléments de contexte socio-économique du secteur professionnel

1.1.1. L'environnement politique, social, réglementaire du secteur professionnel

Les forêts couvrent de très vastes écosystèmes terrestres (4 milliards d'hectares). Elles sont parties intégrantes des grands enjeux contemporains portés au niveau mondial : le Forum des Nations unies sur les forêts et les trois conventions de Rio sur le changement climatique, la biodiversité et la désertification.

Ainsi, l'assemblée générale des Nations Unies de septembre 2015 a adopté un programme ambitieux de développement durable à horizon 2030, qui met en lumière le rôle majeur du secteur forêt-bois, notamment pour faire face au changement climatique. De même, la convention internationale sur la diversité biologique s'intéresse à la réduction des dégradations en forêt, à la gestion durable sylvicole, à la conservation des zones forestières et à l'atténuation des effets du changement climatique. Enfin dans la convention cadre sur le changement climatique, l'Accord de Paris lors de la COP 21, consacre une place spécifique aux puits et réservoirs de gaz à effet de serre (GES) et aux forêts.

Situation de la forêt française¹

La forêt en France métropolitaine représente une surface de 17 millions d'hectares soit 31% du territoire. Cette surface augmente de 0.7% par an depuis 1985. C'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture qui couvre plus de la moitié de la France métropolitaine. Les augmentations les plus fortes, en valeurs relatives, se situent sur le pourtour méditerranéen et en Bretagne. Dans les régions traditionnellement forestières, comme le nord-est et le massif landais, la progression est moindre.

Les trois départements les plus boisés de France métropolitaine sont : la Corse-du-Sud, le Var et les Landes.

Les trois régions les plus boisées de France métropolitaine sont : la Corse, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Bourgogne-Franche-Comté.

La forêt des territoires ultra marins représente 8,2 millions d'hectares, elle est essentiellement guyanaise à 98 %.

- La gestion de la forêt

Les trois-quarts de la forêt française métropolitaine appartiennent à des propriétaires privés. La forêt publique représente donc un quart des forêts métropolitaines. Elle se répartit entre les forêts domaniales et les autres forêts publiques, essentiellement des forêts communales. Dans l'ouest de la France, la part de la forêt privée est nettement plus élevée que la moyenne nationale et dépasse 90 % pour les régions Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne. La région Grand-Est est la seule région où la forêt privée est minoritaire (44 %).

La forêt privée est très morcelée, il existe en France 3,5 millions de propriétaires forestiers qui possèdent 12,6 millions d'ha. Seuls 200 000 propriétaires ont des parcelles supérieures à 10 ha, mais qui représentent 60% de la surface forestière privée. L'État a rendu obligatoire la mise en place d'un plan simple de gestion pour les parcelles forestières d'une surface supérieure à 25 hectares. Le plan simple de gestion a pour objectif de permettre au propriétaire de mieux connaître son bois ou sa forêt, de définir les objectifs de la forêt et de prévoir un programme précis de récoltes et de travaux forestiers. Ce plan est validé par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) qui a une mission générale de développement, d'orientation de la gestion et d'amélioration de la production des forêts privées (art. L. 321-1 du code forestier).

Les propriétaires privés peuvent confier la gestion de leur bien à des coopératives forestières, à des experts forestiers ou à des techniciens forestiers indépendants.

Les forêts publiques s'étendent sur 4,2 millions d'hectares. Elles sont gérées par l'Office National de Forêts (ONF) selon le code forestier².

¹ Le memento Inventaire Forestier, Edition IGN 2019

² France bois Forêt, <https://franceboisforet.fr/la-foret/la-gestion-forestiere/>

- La diversité des peuplements

La forêt française est majoritairement une forêt de feuillus. Ces peuplements représentent 67 % de la superficie forestière. Les peuplements de feuillus se situent surtout dans les plaines ou à moyenne altitude. Les peuplements de conifères se situent essentiellement en zone montagneuse, dans le massif landais et dans les plantations assez récentes de l'ouest de la France.

Les peuplements mixtes se rencontrent souvent en moyenne montagne ou dans les massifs forestiers accueillant les deux autres types de peuplements (Sologne, Dordogne, Bretagne). Près de la moitié de la forêt française est constituée de peuplements mono spécifiques. Les forêts du nord-est de la France et du Massif Central sont les plus diversifiées. À l'opposé, le massif landais est un grand massif de peuplement mono spécifique de pins maritimes.

138 espèces d'arbres, 73 espèces de mammifères, 120 espèces d'oiseaux et 72% de la flore métropolitaine composent cette forêt. Les essences forestières les plus communes sont le chêne, le hêtre, le pin, l'épicéa, le sapin et le châtaignier. Le chêne constitue 42% du volume des feuillus³.

Le bois mort sur pied (113 millions de m³) et au sol (258 millions de m³) contribue à l'amélioration de la biodiversité.

- Une fonction sociale et une contribution écologique majeure

La forêt assume de nombreuses fonctions environnementales et sociales : préservation de la qualité de l'air et de l'eau, de la biodiversité et des paysages, chasse, promenade et autres activités récréatives. Elle bénéficie ainsi de multiples régimes de protection, comme les parcs naturels, réserves naturelles, zones Natura 2000. Les « aménités » de la forêt (climat, biodiversité et services récréatifs) ne sont encore que marginalement financées. Parmi les services environnementaux rendus par la forêt, l'effet très vertueux de captation de carbone est le plus aisément monnayable.

La forêt française, à travers la production de bois, permet de restreindre les dépenses énergétiques et diminue les émissions de CO₂. Ainsi, 1m³ de bois (forêt, bois et produits du bois) séquestre 1 tonne de CO₂. Chaque année 88 mégatonnes équivalents CO₂ (Mt éq CO₂) sont séquestrées dans l'écosystème forestier et 42 Mt éq CO₂ sont substituées par l'utilisation du bois énergie et du bois matériau.⁴

Par ailleurs, le bois-énergie représente 10 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit un allègement de 6 milliards d'euros de la facture pétrolière française. Par ces effets conjugués et en séquestrant ou en évitant l'émission de l'équivalent de 18% de gaz à effet de serre, la filière forêt-bois est l'un des principaux contributeurs à la lutte contre le changement climatique.

- L'augmentation de la ressource en bois

Le stock de bois sur pied connaît une très forte progression, passant de 1,8 milliard de mètres cubes sur pied en 1985 à 2,8 milliards de mètres cubes aujourd'hui. Il s'agit d'une croissance de presque 50 % en 30 ans !

³ MAA : Infographie – la forêt française 20/07/2020

⁴ Contrat stratégique de la filière Forêt-Bois 2018-2022, Conseil national de l'industrie

Cet accroissement de plus de 900 millions de mètres cubes est continu, avec une augmentation de presque 200 millions de mètres cubes de bois en forêt sur les cinq dernières années.

L'augmentation du stock de bois est plus forte pour les feuillus (+ 55 % du stock, soit près de + 620 millions de m³) que pour les résineux (+ 40 %, soit près de + 290 millions de m³).

- La récolte de bois

En 2018, la récolte de bois commercialisé était de 39 millions de m³. Sur cette récolte, la part de bois d'œuvre (grumes pour le sciage et le placage) est de 52%, celle du bois industrie (bois de trituration, poteaux, piquets, palettes...) de 27% et celle du bois énergie (bois de chauffage, charbon de bois) de 22%⁵.

En 2019, la récolte de bois commercialisé était de 38,2 millions de m³ en léger recul par rapport à 2018.

Sur la période 2009-2017, la récolte de bois en France était constituée à part égale de résineux et feuillus. L'essence résineuse la plus prélevée est le pin maritime. C'est en Nouvelle-Aquitaine que les prélèvements sont les plus importants, 23 % des prélèvements nationaux. La région Grand-Est produit 19% de la récolte nationale dont près d'un quart de la production française de grumes de feuillus.

Quatre régions : Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté assurent l'essentiel de la récolte de bois (72 % en 2018).

Les forêts publiques contribuent à 40% de la production en volume du bois exploité⁶, alors qu'elles ne représentent que 25 % de la surface forestière.

La forêt demeure partiellement exploitée : seule la moitié de son accroissement annuel est récoltée, le volume de bois en forêt ayant ainsi augmenté de 45 % en 30 ans.

Si le tiers des surfaces de forêt est difficile à exploiter en raison du relief, une gestion dynamique des forêts se heurte à de nombreux autres freins :

- un tiers seulement de la forêt privée (74 % de la forêt) applique des engagements de gestion durable ;
- les pratiques de vente du bois ne permettent pas aux industriels de sécuriser suffisamment leurs approvisionnements ;
- les métiers de l'exploitation forestière et de la première transformation du bois manquent d'attractivité.

Le Plan National Forêt-Bois assoit son objectif chiffré de mobilisation supplémentaire, à hauteur de +12 millions de mètres cubes de bois mobilisé à l'horizon 2026. Cette mobilisation supplémentaire devra porter principalement sur des parcelles en déficit de gestion et sa valorisation devra se faire dans le respect de l'articulation des usages.

La ressource supplémentaire mobilisable se trouve pour l'essentiel en forêt privée non dotée de documents de gestion et en zone de montagne difficile d'accès.

⁵ Agreste GRAP'HAGRI 2019

⁶ La structuration de la filière forêt-bois, Rapport de la cour des comptes, Avril 2020

Le marché du bois

La filière forêt-bois en France, dont l'activité représente 60 Milliards d'euros, est, depuis au moins deux décennies, en crise structurelle, entretenue par un sous-investissement chronique et une compétitivité insuffisante. Cette crise révèle un manque d'intégration entre l'amont et l'aval, entre l'offre et la demande de bois.

De plus, le prix du bois est fortement influencé par la conjoncture économique internationale.

Le déficit commercial de la filière forêt-bois oscille entre 6 à 7 Mrd€ au cours des dernières années. Comme l'indique la Cour des comptes, il s'agit du deuxième déficit commercial français après les hydrocarbures. Pratiquement tous les secteurs sont déficitaires hormis les bois ronds et les panneaux⁷.

La transformation du bois au plus près des lieux de production, constitue un objectif majeur de la politique forestière nationale. L'exportation hors des frontières de l'UE doit demeurer l'exception.

Cadre de la politique nationale

Deux documents majeurs définissent la politique nationale concernant la forêt et le bois. Il s'agit du Programme National Forêt-Bois (PNFB) et du Contrat Stratégique de Filière Bois (CSFB).

Pour atteindre la neutralité carbone prévue par le Plan Climat en 2050, un objectif de mobilisation supplémentaire de bois de 12 millions de m³ annuels, d'ici 2026, issus des forêts françaises a été établi par le Programme National Forêt Bois 2016-2026 (PNFB). Cet objectif de mobilisation doit se réaliser dans le cadre d'une gestion durable et intégrer les différents usages de la forêt, le renouvellement de la forêt et son adaptation au changement climatique. Le PNFB est issu d'une large concertation avec l'ensemble des parties prenantes de la filière forêt-bois.

En 2016, le Conseil supérieur de la forêt et du bois ainsi que l'Autorité environnementale se sont prononcés sur le PNFB. Celui-ci a ensuite été soumis à la consultation du public.

Ainsi, pour la première fois, la société civile française a été associée à la définition de la politique forestière de la nation.

Le PNFB a été approuvé en février 2017 pour la période 2016-2026, il se donne 4 objectifs⁸ :

- Créer de la valeur en France, en mobilisant la ressource durablement,
- Répondre aux attentes des citoyens et s'intégrer aux projets de territoires,
- Conjuguer atténuation et adaptation des forêts au changement climatique,
- Développer des synergies entre forêt et industrie.

Au niveau régional, le PNFB est décliné dans des Plans Régionaux de la Forêt et du Bois pour une adaptation optimale au contexte régional de la filière forêt - bois.

⁷ La forêt et la filière bois à la croisée des chemins : l'arbre des possibles. Rapport Cattelot Juillet 2020

⁸ Plan National Forêt Bois Janvier 2017

La Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), en cours de révision accompagnent cette dynamique. De même, le développement du bois et des matériaux biosourcés est également prévu par la loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN).

La dynamique actuelle de la filière et de ses marchés rend difficilement atteignable cet objectif. Il est donc nécessaire de changer d'échelle dans la mobilisation de la ressource et d'agir à tous les niveaux, avec l'État, l'ONF, les collectivités et l'ensemble des acteurs engagés dans la démarche de filière.

Pour cela, le gouvernement a identifié 18 actions prioritaires, regroupées dans un plan d'action interministériel qui comprend trois axes :

- Mobiliser et renouveler durablement la ressource forestière ;
- Développer les marchés finaux, soutenir l'innovation et l'investissement ;
- Améliorer la performance environnementale de la filière et son développement dans les territoires.

Ces actions accompagneront la vision stratégique partagée de la filière et des 4 ministères signataires (Ministère de l'économie et des Finances, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Ministère de la transition écologique et solidaire ainsi que le Ministère de la cohésion des territoires), dans le cadre du Comité stratégique de la filière bois, renouvelé pour la période 2018—2020 et actualisé par avenant du 14 avril 2021.

Le Contrat Stratégique de Filière Bois a été signé pour la période 2018-2020 par l'État, Régions de France, le Comité stratégique de la filière bois, les interprofessions et les organisations professionnelles.

La filière bois s'engage à être plus conquérante, par l'innovation, la numérisation, la formation, et l'exportation. Les objectifs de ce deuxième contrat ont pour priorité le développement en région sur l'ensemble du territoire, tout en optimisant les ressources renouvelables.

Il s'articule autour de trois projets structurants :

- Renforcer l'innovation collaborative « Cadre de vie : demain le bois » ;
- Réaliser de manière exemplaire les ouvrages olympiques et paralympiques des JO Paris 2024 avec les solutions constructives bois et d'aménagements en bois ;
- Accompagner l'élévation des compétences dans les entreprises de la filière.

Le Contrat stratégique de la Filière Bois a été actualisé par avenant du 14 avril 2021, pour la période 2021-2022 en réponse aux enjeux prioritaires du plan France Relance : écologie, compétitivité et cohésion sociale, autour des trois priorités du plan de relance : écologie, compétitivité et cohésion sociale. Le volet forestier du plan de relance lancé officiellement le 22 décembre 2020 a été doté de 200 millions d'euros pour les deux prochaines années. Afin d'en assurer la réussite, plusieurs dispositifs d'aide ont été envisagés pour chaque maillon de la chaîne. L'ambition générale de ce plan est d'adapter les forêts au changement climatique, d'initier leur renouvellement pour protéger la biodiversité et de répondre aux besoins de la société en produits de bois.

Toutes les actions engagées sont axées autour de 4 objectifs principaux :

- Accompagner la forêt vers plus de résilience et d'adaptation face au défi du changement climatique.
- Promouvoir le bois en tant que ressource renouvelable et écologique, en particulier pour le stockage du carbone dans la construction.
- Réconcilier et créer un lien indéfectible entre l'amont et l'aval au service d'une production de bois souveraine, compétitive et durable.
- Reconnaître et valoriser la multifonctionnalité de la forêt, dans toutes ses dimensions (économiques, écologiques et sociétales).

1.1.2. Type d'entreprises et/ou d'établissements concernés

La filière forêt-bois compte près de 440 000 emplois⁹, dont environ 35 400 sont directement liés aux travaux en forêt (sylviculture, exploitation forestière). L'Office National des Forêts employant près du tiers des effectifs de l'amont forestier¹⁰.

On compte 9 400 entreprises de travaux forestiers, leur nombre a baissé de 15 % depuis 2008. Elles réalisent au niveau national 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation pour le compte de leurs clients (propriétaires, exploitants, négociants, industriels du bois, communes, coopératives, Office national des forêts...).¹¹

Seule la moitié des entreprises ont des salariés en 2016, elles-mêmes de taille très modeste : plus de 50 % ont moins d'un salarié à temps plein.

On comptait 7 213 travailleurs (4 870 ETP) en sylviculture et 21 088 travailleurs (11 700 ETP) dans l'exploitation forestière en 2016¹².

Les régions Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté et Auvergne Rhône-Alpes regroupent la majorité des entreprises et 61 % des travailleurs.

Les coopératives forestières, l'ONF, le CRPF, les collectivités territoriales, les parcs régionaux ou nationaux sont des structures pouvant réaliser des activités de gestion et de conseil, mais aussi pour certains des travaux d'exploitation.

1.1.3. Facteurs d'évolution et de variabilité en cours

Développement durable et gestion forestière

L'écocertification s'est mise en place en France à partir de l'année 2001 et a eu un effet marqué sur les pratiques des professionnels de la forêt. Un nombre significatif et croissant de propriétés forestières sont certifiées gérées durablement par le programme européen de forêts certifiées (PEFC) ou par le Forest Stewardship Council (FSC). Les chaînes de contrôle des approvisionnements sont instaurées dans un nombre important d'entreprises de la filière bois. Ainsi en 2020, 33 % de la surface forestière métropolitaine est certifiée PEFC et moins de 1 % FSC.

⁹ La structuration de la filière forêt-bois - mai 2020, Cour des comptes

¹⁰ Ibid

¹¹ Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT)

¹² Emplois et formations dans le secteur forestier, CGAAER n°17102, octobre 2018

La part de la récolte certifiée gérée durablement en France a fortement augmenté entre 2004 et 2009 (passant de 20 % à 60%) puis a progressivement diminué, avec toutefois un rebond en 2017 et 2018.

Le bois de trituration présente le plus fort taux de certification (58 % en 2017), porté par une forte demande dans le secteur du papier.

La part de la certification dans le bois énergie commercialisé progresse (49 % en 2017), tandis que celle des sciages recule.¹³

Dans les entreprises, on constate également la prise en compte du respect de l'environnement à travers le développement des procédures de normalisation de type ISO 14001.

Adaptation au changement climatique

30 % de la forêt française ne pourrait pas s'adapter aux bouleversements climatiques à court terme. Ceci renforce les risques : incendies et prolifération de parasites avec sécheresses, canicules et inondations.

Les aléas climatiques et sanitaires peuvent aussi avoir un effet sur le prix du bois. Les sécheresses des années 2018 à 2020 ont entraîné un affaiblissement des massifs surtout dans le Nord et l'Est de la France. Cet affaiblissement a entraîné une forte mortalité de certaines espèces (épicéa) par l'attaque de parasites (Scolytes). D'autres espèces comme le sapin pectiné, le hêtre sont fortement touchés¹⁴. Ceci entraîne une augmentation des coupes nécessaires et des volumes de bois récoltés avec une baisse de la qualité et des prix.

Développer et préserver la forêt implique des programmes de recherche et développement (génétique, écosystèmes, rôle de l'eau...) et le transfert des connaissances vers l'enseignement et les acteurs de la gestion forestière. La modélisation de la séquestration du carbone ou la mesure de l'empreinte carbone des produits bois sont parmi les enjeux importants (prise en compte de l'empreinte et des bilans carbone) des acteurs économiques et des collectivités. Les forestiers sont mobilisés pour adapter les peuplements à la sensibilité accrue aux aléas climatiques. En ce sens, le plan de relance présenté par le gouvernement en septembre 2020 contient un volet forestier. Il prévoit d'aider les propriétaires forestiers, publics et privés, à renouveler et à diversifier leurs forêts et ainsi garantir la résilience des écosystèmes forestiers dans le contexte du changement climatique¹⁵.

Des résistances sociales à l'exploitation des forêts

Le principe de la multifonctionnalité des forêts, qui vise à articuler ces différents usages, repose dans les faits sur les acteurs économiques de la filière. Il est aujourd'hui confronté à une remise en cause fondamentale par certains acteurs du débat public, qui donnent la priorité aux fonctions environnementales et récréatives de la forêt. La suspicion à l'égard de la gestion forestière naît d'abord d'une méconnaissance croissante de la forêt par des Français de plus en plus éloignés de ses réalités. La société valorise le bois, mais accepte de moins en moins de couper des arbres, croyant la forêt en recul et en danger.

La conciliation de l'exploitation économique avec l'idée d'une forêt d'agrément et d'une forêt comme sanctuaire naturel, lieu de biodiversité, d'eau et d'air purs, est également problématique.

¹³ Le marché du bois en France, situation actuelle et perspectives à court terme, MAA/DGEP, octobre 2018.

¹⁴ ONF, lettre de conjoncture septembre 2019

¹⁵ France Relance, septembre 2020

Quels que soient les efforts déployés par les professionnels forestiers pour limiter l'incidence de leur activité, la coupe de bois en forêt, son transport et son stockage produisent nécessairement des conséquences visibles et mal acceptés par les riverains et les collectivités.

Manque d'attractivité des métiers de la forêt

Le manque d'attractivité des métiers de la forêt conduit à une pénurie de main d'œuvre qualifiée, notamment chez les bucherons manuels. Cette situation amène les entrepreneurs de travaux forestiers à recruter des travailleurs détachés provenant en particulier d'Europe de l'Est¹⁶ ou des salariés originaires du pourtour méditerranéen.

Accroissement de la mobilisation du bois

Accroître la mobilisation du bois passe nécessairement par une implication plus importante des propriétaires forestiers et des sylviculteurs, en généralisant la mise en place de documents de gestion durable et en favorisant le regroupement du foncier à l'échelle des territoires.

Au total, plus de 50 % des surfaces de forêts privées ne possèdent pas de document de gestion, du fait de la petite taille de très nombreuses propriétés. Près de 30 % de la forêt privée seulement est regroupée en gestion au sein des structures de regroupement foncier.

Sécurité

La filière travaux forestiers est l'une des plus accidentogènes en agriculture. Et ce malgré les efforts de prévention de la MSA auprès des professionnels. Point positif : les accidents de travail diminuent petit à petit. Pour les salariés, ce taux a diminué de 14 % en 5 ans.

Les salariés touchés...

En 2015, les travailleurs de la filière représentent 2,3 % des salariés en agriculture. Une petite part qui cumule à elle seule 6,5 % des accidents de travail (AT) avec arrêt en secteur agricole. Ce qui représente 62 AT pour un million d'heures travaillées.

...les non-salariés aussi

Ils représentent 5 680 des chefs d'exploitation, pour 2,8 % des accidents. De 2011 à 2015, le nombre d'AT et de maladies professionnelles (MP) chez les non-salariés est en baisse dans tout le secteur agricole. Cette tendance se confirme encore plus fortement dans le secteur bois (-24 % d'AT avec arrêt, et -54% de MP avec arrêt), qui engendre tout de même 81,5 accidents du travail pour 1 000 chefs d'exploitation (moyenne nationale : 32,9).

Des accidents plus graves

Bien que les accidents graves non mortels (attribution d'un taux d'incapacité permanente partielle) diminuent régulièrement, le secteur « travaux forestiers » enregistre encore 8 % des accidents les plus graves de l'agriculture : ainsi, entre 2013 et 2015, il compte près de 15 % des accidents mortels chez les salariés agricoles. Chez les non-salariés, les AT ont également tendance à être plus régulièrement qualifiés de graves non mortels (les exploitants de cette filière totalisent 3 % de ce type d'AT pour « seulement » 1 % des AT), et le nombre de décès par rapport au nombre d'affiliés est le plus élevé (0,79 décès pour 1 000 affiliés avec 16 AT mortels entre 2013 et 2015).

De nombreuses maladies professionnelles

À l'instar des AT, les maladies professionnelles du secteur ont un poids conséquent sur l'ensemble du régime agricole (plus particulièrement chez les salariés avec 7 % du total des MP contre 1 % chez les non-salariés). La quasi-totalité de celles-ci sont des troubles musculo-squelettiques, et moins d'une dizaine d'entre elles sont dues à la maladie de Lyme. Accidents du travail et maladies professionnelles survenus en France métropolitaine, sauf Alsace et Moselle.

Sources : SID SST des salariés et des non-salariés agricoles ; données en date de paiement

Les entreprises doivent répondre aux exigences réglementaires relevant des évolutions du code forestier et du code du travail, notamment en matière de sécurité et de prévention des accidents. Le respect de ces obligations exige un niveau minimum de qualification pour les employeurs et leurs salariés. Le développement des formations SSTA (Sauveteur Secouriste au Travail option métiers agricoles) voire PSE1 (Premiers secours en équipe niveau 1) est un atout pour les professionnels.

Nouvelles technologies

Sur la plupart des massifs forestiers, l'informatique embarquée équipe la plupart des engins forestiers, notamment les machines de bucheronnage qui contribuent à l'augmentation de la productivité.

Le recours à l'informatique embarquée et au GPS contribue à une gestion de la chaîne logistique en flux tendu pour répondre en temps et en volumes aux besoins des commanditaires. Les tempêtes de l'hiver 1999 et 2009, ainsi que la pénurie de professionnels qualifiés ont accentué ces évolutions. La formation à ces nouvelles technologies est un impératif pour les chefs d'entreprises et leurs salariés.

Au cours des prochaines décennies, la création d'emplois de qualité et de valeur, la mobilisation de bois pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, la préservation de la biodiversité, la protection des sols et de la qualité des eaux, la transition énergétique, le rééquilibrage du commerce extérieur, l'aménagement du territoire seront autant de défis pour l'avenir auxquels la filière forêt-bois est à même de contribuer au travers d'une gestion durable et multifonctionnelle des forêts.

1.2. Les emplois visés par le diplôme

1.2.1. Dénominations des emplois

Dans les différentes entreprises enquêtées, les appellations des emplois occupés par des titulaires du baccalauréat professionnel Forêt sont les suivantes :

- Chargé de production
- Conducteur de travaux
- Agent technique
- Ouvrier qualifié en sylviculture et en exploitation
- Conducteur d'abatteuse
- Débardeur
- Bucheron
- Conducteur d'engins
- Commis forestier
- Chef d'équipe
- Technicien forestier

- **Code Nomenclature des spécialités de formation (NSF)**

213 : Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche

- **Formacode**

- 21041 : sylviculture gestion forestière

- 21042 : exploitation forestière

- **Code du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME)**

A1205 – Sylviculture

- - Agent / Agente de maîtrise d'exploitation forestière
- - Forestier / Forestière
- - Agent technique forestier / Agente technique forestière
- - Chef d'équipe de travaux forestiers
- - Chef de district forestier
- - Conducteur / Conductrice de travaux forestiers
- - Contremaître / Contremaîtresse d'exploitation forestière
- - Populiculteur / Populicultrice
- - Exploitant forestier / Exploitante forestière
- - Sylviculteur / Sylvicultrice

- **Mention dans la Convention collective de la branche**

Pour les entreprises de travaux forestiers, la convention collective de référence est la Convention collective nationale des entreprises de travaux et services agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) du 8 octobre 2020.

Elle situe l'emploi des diplômés du niveau 4 sur l'emploi d'ouvrier hautement qualifié, avec pour le 1^o échelon (diplôme mais sans expérience), le descriptif suivant :

« Cet emploi fait référence à des opérations hautement complexes, comportant des tâches qu'il faut combiner en fonction des objectifs à atteindre et pour lesquelles, en fonction des connaissances professionnelles acquises liées à l'utilisation des procédures, méthodes, organisations techniques, il analyse et interprète des données ou informations transmises pour adapter le mode de réalisation.

Suivant soit des consignes précises soit des instructions générales, il assume l'exécution des opérations qui demandent une connaissance et une expérience éprouvées en la matière. »

1.2.2. Conditions d'exercice de l'emploi

Les salariés qui effectuent les différentes opérations sylvicoles ou d'exploitation forestière doivent faire preuve d'une attention toute particulière à leur sécurité et à celle des usagers de la forêt. Le port des équipements de protection individuelle est une obligation en toute circonstance (casque anti-bruit, lunettes, pantalon de sécurité, chaussures de sécurité, veste renforcée anti-coupe, harnais de sécurité, gants...).

Les différentes activités liées aux emplois sont réalisées en milieu extérieur, quelles que soient les saisons, elles nécessitent une très bonne condition physique. Les activités sont majoritairement réalisées seul donc, l'isolement est souvent un facteur qu'il faut prendre en compte.

L'activité peut s'effectuer en hauteur, en altitude et impliquer le port de charges. L'organisation des chantiers demande un bon relationnel et une bonne capacité de négociation.

L'activité impose d'être titulaire du permis B afin de pouvoir assurer de nombreux déplacements en toute autonomie. Ces déplacements peuvent être répétitifs et durer plusieurs jours voire une semaine. Un certain nombre de formations complémentaires sont indispensables dans la plupart des postes, comme celle de Salarié Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et

celle permettant l'obtention de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR). Selon les organisations, un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite en Sécurité - CACES - peuvent être requis.

La maîtrise d'outils et d'applications numériques, des nouvelles technologies de communication (informatique embarquée, GPS, logiciel de cartographie...), et de bureautique, est indispensable quel que soit le poste occupé.

1.2.3. Degré d'autonomie et de responsabilité

Le titulaire du Bac pro Forêt occupe un poste d'ouvrier qualifié ou hautement qualifié et dispose d'une autonomie variable suivant les entreprises. Il doit rendre compte de ses actes auprès de son supérieur hiérarchique.

Dans certaines entreprises, le salarié, avec de l'expérience et un bon niveau de compétence, peut être en responsabilité d'une équipe et peut être amené à conduire et à organiser des chantiers.

1.2.4. Évolutions possibles des diplômés dans et hors le cadre de l'emploi

Le titulaire du Bac pro Forêt peut évoluer vers des postes de technicien. Avec une formation complémentaire (Certificat de spécialisation Pilote de machines de bûcheronnage), il pourra travailler sur des machines spécialisées (abatteuses, débardeurs, ...)

Avec une solide expérience et une capitalisation de compétences en comptabilité-gestion et gestion des ressources humaines, il pourra devenir chef d'entreprise.

Hors de l'emploi dans le secteur de la forêt, il pourra s'orienter vers les métiers du paysage.

1.3. La fiche descriptive d'activités (FDA)

1.3.1. Résumé du métier

En fonction du type d'organisation, le titulaire du Bac pro Forêt est sous la responsabilité directe d'un technicien, d'un responsable de l'organisme ou d'un chef d'entreprise. Il peut occuper lui-même des postes à responsabilité qui le placent à des niveaux divers dans l'entreprise.

Après quelques années d'expériences, il peut accéder à une fonction d'encadrement portant sur une équipe de petite taille.

1.3.2. Liste des fonctions et des activités exercées

La fiche descriptive d'activités (FDA) liste l'ensemble des activités exercées par des titulaires des emplois visés par le diplôme. Elles ont été recensées lors des travaux d'enquêtes en milieu professionnel.

Il s'agit d'une liste d'activités quasiment exhaustive, à l'exception de quelques activités rarement rencontrées.

La FDA ne décrit donc pas les activités exercées par un titulaire de l'emploi en particulier, mais correspond plutôt au cumul de toutes les configurations d'emploi des salariés occupant les emplois visés par le diplôme.

Les activités ci-dessous doivent être lues comme un potentiel d'interventions en situations de travail. Elles peuvent être réalisées en autonomie ou collectivement.

Elles sont regroupées en grandes fonctions et sont écrites, par convention, sans pronom personnel. Elles peuvent être conduites soit par une femme, soit par un homme.

Toutes les activités sont réalisées en intégrant la réglementation en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement et le cadre réglementaire de l'activité.

1. Participation à l'élaboration de documents de pilotage de l'entreprise

- 1.1. Fournit des données technico-économiques
- 1.2. Interprète les documents de gestion
- 1.3. Réalise des dossiers de demande de subvention
- 1.4. Rédige différents rapports

2. Préparation de chantiers forestiers

- 2.1. Identifie les éléments de contexte du chantier
 - 2.1.1. Prend connaissance des plans de gestion
 - 2.1.2. Programme les travaux de sylviculture et de récolte des bois
 - 2.1.3. Identifie les parcelles où doivent avoir lieu les travaux (à partir de cartes et d'éléments de terrain, GPS, SIG...)
 - 2.1.4. Réalise une visite du futur chantier
 - 2.1.5. Détermine les limites de parcelle
 - 2.1.6. Fournit un descriptif de peuplement
 - 2.1.7. Identifie l'itinéraire technique sylvicole du peuplement
 - 2.1.8. Réalise un inventaire en plein
 - 2.1.9. Prend connaissance, interprète et analyse le cahier des charges
 - 2.1.10. Repère les risques environnementaux
 - 2.1.11. Mesure les limites techniques de faisabilité du chantier
 - 2.1.12. Évalue les contraintes du chantier et localise les zones à risque ou protégées (liées à la topographie, zones humides, lignes EDF, sites Natura 2000, parcs naturels, zones à sensibilité paysagère...)
 - 2.1.13. Détermine le point de rencontre des secours
 - 2.1.14. Réalise une fiche de chantier pour prescrire les règles de sécurité, situer les opérations à effectuer, les accès, les zones à risque, les zones de régénération, risques biologiques (utilisation du cadastre, carte IGN, GPS, SIG, photographie aérienne...)
 - 2.1.15. Interprète une fiche de chantier
 - 2.1.16. Prévoit les lieux de stockage des cuves à carburants et autres matériels
 - 2.1.17. Détermine l'état de portance des sols
 - 2.1.18. Évalue les besoins en matériels, matériaux et consommables
 - 2.1.19. Prévoit les approvisionnements du chantier
 - 2.1.20. Prévoit les moyens humains nécessaires à la réalisation du chantier
- 2.2. Détermine les paramètres du coût de revient prévisionnel du chantier

- 2.2.1. Évalue le temps de travail nécessaire à la réalisation du chantier (Exploitation, vidange, remise en état, sylviculture)
- 2.2.2. Évalue le matériel nécessaire à la réalisation du chantier
- 2.2.3. Évalue la complexité de récolte des bois
- 2.2.4. Calcule le coût de revient d'un chantier
- 2.3. Établit des devis ou participe à leur élaboration
- 2.4. Organise le chantier
 - 2.4.1. Rédige les contrats de prestation
 - 2.4.2. Réalise des demandes administratives pour la déclaration des chantiers (sécurité routière, intervention en zone humide ou en zones de protection spéciales, réseaux)
 - 2.4.3. Prend connaissance des directives techniques et des clauses particulières du chantier
 - 2.4.4. Prépare l'ensemble des matériels et fournitures nécessaires
 - 2.4.5. Planifie les approvisionnements
 - 2.4.6. Organise le transport des fournitures, des matériels et des salariés
 - 2.4.7. Identifie les améliorations, les réalise ou suggère leur mise en œuvre
 - 2.4.8. Définit les lieux de passage des engins de débardage et les aires de stockage

3. Conduite d'un chantier

- 3.1. Met en œuvre les travaux programmés
 - 3.1.1. Assure la sécurité et la protection des biens et des personnes
 - 3.1.2. Veille à la bonne exécution du travail
 - 3.1.3. Adapte le déroulement du chantier en fonction des situations rencontrées
 - 3.1.4. Prend les premières dispositions en cas d'accident du travail
 - 3.1.5. Assure le suivi du chantier en opérant les contrôles quantitatifs et qualitatifs
 - 3.1.6. Prend les mesures nécessaires en cas d'incident (erreur d'abattage, pollution, incendie...)
- 3.2. Organise le travail d'une équipe
 - 3.2.1. Planifie les tâches et les interventions
 - 3.2.2. Mobilise les moyens humains et matériels pour la réalisation des chantiers
 - 3.2.3. Réalise un plan de prévention des travaux (coordination des interventions)
 - 3.2.4. Vérifie la conformité des matériels et fournitures au cahier des charges
 - 3.2.5. Ajuste l'organisation du travail en fonction des situations
 - 3.2.6. Évalue les risques et prend les mesures de prévention nécessaires
 - 3.2.7. Met en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité (port des EPI)
 - 3.2.8. Vérifie les règles de respect de l'environnement
 - 3.2.9. Tuteure des apprentis ou/et des stagiaires
 - 3.2.10. S'assure du respect des procédures qualité et certification

4. Réalisation de travaux

- 4.1. Prend connaissance de la fiche de chantier
- 4.2. Assure la mise en sécurité du chantier
- 4.3. Réalise des travaux de sylviculture
 - 4.3.1. Observe et apprécie l'état d'une parcelle
 - 4.3.2. Adapte les interventions aux enjeux de la parcelle

- 4.3.3. Adapte les techniques aux essences en futée irrégulière
- 4.3.4. Identifie les peuplements à tous les stades végétatifs
- 4.3.5. Identifie une tige d'avenir
- 4.3.6. Structure le peuplement d'une parcelle
- 4.3.7. Réalise des inventaires forestiers
- 4.3.8. Réalise les marquages de cloisonnement, de coupe de taillis
- 4.3.9. Conçoit un plan de jalonnement
- 4.3.10. Jalonne et adapte l'implantation des alignements au chantier
- 4.3.11. Réalise les travaux de préparation du sol
- 4.3.12. Réalise les travaux de fertilisation, amendement, traitements (biocontrôle)
- 4.3.13. Réceptionne les plants forestiers (fait des échantillons de plants pour contrôler leur qualité)
- 4.3.14. Met en jauge les plants forestiers
- 4.3.15. Assure la mise en place des plants forestiers selon les techniques manuelles ou mécaniques
- 4.3.16. Met en place des protections contre le gibier
- 4.3.17. Vérifie le déroulement des plantations
- 4.3.18. Réalise les travaux manuels et mécanisés de régénération naturelle
- 4.3.19. Réalise les travaux de dégagements manuels ou mécanisés
- 4.3.20. Réalise les travaux d'entretien : élagage, taille de formation, dépressage, broyage
- 4.4. Réalise la désignation et le martelage des coupes
- 4.5. Réalise des travaux de bûcheronnage manuel ou mécanisé (abattage et façonnage...)
 - 4.5.1. Identifie les limites de la coupe
 - 4.5.2. Evalue la dangerosité des bois sur pied
 - 4.5.3. Identifie les zones à risque
 - 4.5.4. Assure le paramétrage informatique des machines
 - 4.5.5. Abat des arbres avec une tronçonneuse ou une machine d'abattage (en respectant les règles de sécurité, les contraintes de débardage, en limitant les dommages pour la végétation et pour la grume)
 - 4.5.6. Façonne les bois
 - 4.5.7. Tri et classe les produits
 - 4.5.8. Cube les volumes de bois selon les différentes techniques
 - 4.5.9. Converti les volumes de bois en poids
- 4.6. Réalise les travaux de débusquage et de débardage
 - 4.6.1. Réalise les travaux adaptés à la portance des sols
 - 4.6.2. Réalise des dispositifs de franchissement temporaires des cours d'eau
 - 4.6.3. Réalise des dispositifs de mouflage, de câblage en sécurité
 - 4.6.4. Trie les produits au dépôt selon les essences
 - 4.6.5. Trie les produits au dépôt selon leur dimension
 - 4.6.6. Trie les produits au dépôt selon leur qualité
 - 4.6.7. Estime et cube sa production
- 4.7. Arasage des souches
- 4.8. Met en tas, en andain ou broie les rémanents
- 4.9. Remet en état les pistes, places de dépôt, fossés et ouvrages à la fin du chantier

- 4.10. Complète les fiches de compte rendu de chantier
- 4.11. Réalise ou participe à la réception du chantier
 - 4.11.1. Explicite les travaux réalisés
 - 4.11.2. Calcule la surface travaillée
 - 4.11.3. Vérifie la plantation

5. Entretien, maintenance et gestion du matériel et des équipements

- 5.1. S'assure du bon état du matériel
- 5.2. Nettoie les matériels
- 5.3. Utilise les lubrifiants adaptés
- 5.4. Assure l'entretien mécanique, hydraulique et électrique des différents matériels : affûtage, maintenance corrective et préventive
- 5.5. Assure les réglages du matériel et les adapte en cours de travail
- 5.6. Contrôle l'efficacité du matériel
- 5.7. Effectue un diagnostic en cas de panne, intervient ou alerte soit le responsable, soit le réparateur
- 5.8. Assure les petites réparations du matériel dont il a la responsabilité
- 5.9. Gère les stocks de matériel, matériaux et consommables
- 5.10. Participe au choix des investissements

6. Suivi technico-économique

- 6.1. Réalise un compte-rendu oral ou écrit de l'état d'avancement du chantier
- 6.2. Effectue les enregistrements nécessaires au suivi technico-économique du chantier
- 6.3. Propose des ajustements ou des améliorations

7. Réalisation des activités connexes au milieu forestier

- 7.1. Conduit un chantier de production de plaquettes forestières
 - 7.1.1. Prévoit les espaces nécessaires pour les équipements
 - 7.1.2. Gère l'approvisionnement en bois du broyeur
 - 7.1.3. Gère l'approvisionnement en plaquettes des camions
- 7.2. Réalise ou entretien des petits ouvrages d'équipements forestiers
- 7.3. Met en place et entretien des équipements d'accueil du public
- 7.4. Met en place des dispositifs de lutte contre l'érosion, de fixation des sols, de génie écologique
- 7.5. Réalise des dispositifs de défense de la forêt contre les incendies
- 7.6. Réalise des travaux d'entretien ou de préservation des milieux et/ou espèces naturels
- 7.7. Façonne du bois de chauffage

8. Communication

- 8.1. Négocie les prestations avec les propriétaires, les clients, les commerciaux

- 8.2. Défini les modalités d'intervention avec les organismes de protection de l'environnement
- 8.3. Rend compte de ses activités ou observations à sa hiérarchie et aux membres de l'équipe
- 8.4. Présente l'avancement des travaux en réunion de chantier
- 8.5. Explicite les consignes de travail aux membres de l'équipe
- 8.6. Présente les activités de l'entreprise et les travaux en cours à tout interlocuteur
- 8.7. Explique l'intérêt de son travail dans le cadre de la gestion durable de l'écosystème forestier

1.4. Situations professionnelles significatives

Le tableau suivant présente les SPS de la compétence, c'est-à-dire les situations qui, si elles sont maîtrisées, permettent de rendre compte de l'ensemble des compétences mobilisées dans le travail.

Les SPS sont regroupées en champs de compétences, selon les ressources qu'elles mobilisent et la finalité visée.

Toutes les SPS suivantes sont réalisées dans le cadre réglementaire des activités forestières, la réglementation en matière de sécurité, santé et protection de l'environnement.

Champs de compétences	Situations professionnelles significatives	Finalités
Travaux d'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Abattage manuel d'un gros bois en vue de produire une grume de valeur• Façonnage• Triage et classement des bois• Vidange des produits	Valoriser le potentiel de production tout en préservant la ressource
Travaux de sylviculture	<ul style="list-style-type: none">• Identification des tiges d'avenir sur une parcelle• Travaux mécaniques préalables à la plantation• Réception des plants• Mise en place des plants• Dépressage	Renouveler, entretenir et améliorer les peuplements en vue de l'utilisation multifonctionnelle de la forêt et de ses capacités de résilience
Gestion d'un chantier	<ul style="list-style-type: none">• Evaluation des moyens nécessaires à la réalisation d'un chantier• Coordination des activités de différents opérateurs sur le chantier	Organiser le chantier en sécurité et conformément à la commande
Entretien du matériel	<ul style="list-style-type: none">• Diagnostic de dysfonctionnement• Maintenance préventive	Optimiser l'utilisation et le fonctionnement des matériels et équipements

2. REFERENTIEL DE COMPETENCES

Le référentiel de compétences est constitué de la liste des capacités attestées par l'obtention du diplôme.

Le référentiel de compétences du baccalauréat professionnel « Forêt » identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent.

Les capacités sont de deux ordres :

- Générales, identiques pour tous les baccalauréats professionnels du ministère chargé de l'agriculture,
- Professionnelles spécifiques à la spécialité du baccalauréat professionnel ; identifiées à partir des situations professionnelles significatives.

Chaque capacité globale (de rang 1) correspond à un bloc de compétences. Elle est déclinable en 2 à 4 capacités intermédiaires

Liste des capacités attestées par le diplôme

Capacités générales

C1 - Correspondant au bloc de compétences B1

C1. Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

C1.1- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique

C1.2- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre.

C1.3- Exploiter la modélisation d'un phénomène

C2 - Correspondant au bloc de compétences B2

C2. Débattre à l'ère de la mondialisation

C2.1- Analyser l'information

C2.2- Élaborer une pensée construite

C2.3- Formuler un point de vue argumenté et nuancé

C3 - Correspondant au bloc de compétences B3

C3. Développer son identité culturelle

C3.1- Exprimer ses aspirations dans une culture commune

C3.2- Positionner son projet professionnel

C3.3- Communiquer avec le monde

C4- Correspondant au bloc de compétences B4

C4. Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

C4.1- Développer un mode de vie actif et solidaire

C4.2- Mettre en œuvre un projet collectif

C4.3- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

Capacités professionnelles

C5 - Correspondant au bloc de compétence B5

C5. Raisonner des choix techniques d'interventions forestières en lien avec des enjeux agro-écologiques

C51. Identifier des enjeux d'interventions forestières

C52. Envisager des choix d'interventions forestières dans différents contextes

C6 - Correspondant au bloc de compétence B6

C6 Organiser un chantier forestier

C61. Préparer le travail pour un chantier forestier

C62. Réaliser le suivi d'un chantier forestier

C7 - Correspondant au bloc de compétence B7

C7. Réaliser les travaux d'exploitation forestière

C71. Réaliser les travaux d'abattage manuel

C72. Réaliser les travaux de préparation du bois prêt à être transporté

C8 - Correspondant au bloc de compétence B8

C8. Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements

C81. Réaliser les travaux de mise en place des peuplements

C82. Réaliser les travaux d'amélioration des peuplements

C9 - Correspondant au bloc de compétence B9

C9 Maintenir les équipements en état de fonctionnement

C91. Réaliser les opérations de maintenance préventive des tracteurs forestiers et de leurs équipements

C92. Réaliser les opérations de maintenance corrective des tracteurs forestiers et des matériels portatifs

C10 - Correspondant au bloc de compétence B10

C10 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

1.5. Blocs de compétences et capacités générales

Capacité 1 correspondant au bloc de compétences 1 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel	
Capacités évaluées	Savoirs mobilisés
C1.1 Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique	Techniques de laboratoire et de terrain Ecosystème Ressources naturelles communes Enjeux énergétiques
C1.2 Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre.	Collecte, stockage, organisation des données en toute sécurité Traitement analytique (tableur), Représentation communication (grapheur, SIG, tableaux de bord)
C1.3 Exploiter la modélisation d'un phénomène	Phénomènes biologiques et écologiques Modélisation d'un phénomène Argumentation de la réponse apportée

Capacité 2 correspondant au bloc de compétences 2 : Débattre à l'ère de la mondialisation	
Capacités évaluées	Savoirs mobilisés
C2.1 Analyser l'information	Information Document Évaluation de l'information Paysage informationnel Repères, acteurs et notions historiques et géographiques
C2.2 Élaborer une pensée construite	Repères, acteurs et notions historiques et géographiques Méthodes et démarches historiques et géographiques
C2.3 Formuler un point de vue argumenté	Littérature et autres arts Stratégies de lectures diverses Argumentation Expression

Capacité 3 correspondant au bloc de compétences 3 : Développer son identité culturelle	
Capacités évaluées	Savoirs mobilisés
C3.1 Exprimer ses aspirations dans une culture commune	Composantes de l'identité culturelle Réalisation artistique Valorisation et médiatisation de la création Éloquence
C3.2 Positionner son projet professionnel	Connaissance de soi Aptitudes socio-professionnelles Identification des compétences professionnelles en fonction des métiers visés (voies de formation, contexte professionnel avec son cadre juridique et réglementaire) Dimension sociale de l'engagement professionnel Mise en valeur de l'ensemble de ses potentiels
C3.3 Communiquer avec le monde	Culture et langue étrangères à visée sociale et professionnelle

Capacité 4 correspondant au bloc de compétences 4 :

Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités évaluées	Savoirs mobilisés
C4.1 Développer un mode de vie actif et solidaire	Habilités motrices (techniques sportives et corporelles) au service de l'efficacité dans les APSA/ Entretien de soi. Méthodes d'observation, d'appréciation, de gestion de l'activité physique. Attitudes et méthodes coopératives et collaboratives.
C4.2 Mettre en œuvre un projet collectif	Connaissance de l'environnement social, culturel et professionnel Méthodologie du projet en mode coopératif. Fonctionnement des groupes et modalités de prises de décision
C4.3 Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif	Observation du groupe et de la conduite de l'action Identification des compétences psychosociales sollicitées ou acquises Auto-évaluation continue

1.6. Blocs de compétences et capacités professionnelles

Capacité 5 correspondant au bloc de compétences 5 :			
Raisonnement des choix techniques d'interventions en lien avec des enjeux agro-écologiques			
Champ(s) de compétences	SPS	Capacités évaluées	Savoirs mobilisés
		C51 Identifier des enjeux d'interventions forestières	Multifonctionnalité de la forêt Organisation de la filière Déterminants juridiques Dynamique des écosystèmes forestiers Démarche d'aménagement
		C52 Envisager des choix d'interventions forestières dans différents contextes	Évolution des pratiques sylvicoles au regard des problématiques environnementales et sociétales

Capacité 6 correspondant au bloc de compétences 6 :			
Organiser un chantier forestier			
Champ(s) de compétences	SPS	Capacités évaluées	Savoirs mobilisés
Organisation d'un chantier forestier Permettre un déroulement optimal du chantier forestier dans le respect des règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des caractéristiques du chantier • Répartition des activités/des tâches sur le chantier • Réception d'un chantier 	C61 Préparer le travail pour un chantier forestier	Collecte et analyse d'informations Observation, questionnaire Combinaison des savoirs professionnels Économie et gestion d'entreprise Analyse multicritère Culture de la sécurité au travail
		C62 Réaliser le suivi d'un chantier forestier	Gestion technique, économique et sociale d'un chantier Coopération entre acteurs Suivi de chantier Évaluation multicritère du déroulement et du résultat du chantier

Capacité 7 correspondant au bloc de compétences 7 :

Réaliser les travaux d'exploitation forestière

Champ(s) de compétences	SPS	Capacités évaluées	Savoirs mobilisés
<p>Travaux d'exploitation</p> <p><i>Valoriser le potentiel de production tout en préservant la ressource</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Abattage manuel d'un gros bois en vue de produire un grume de valeur • Façonnage • Triage et classement des bois • Vidange des produits 	<p>C71 Réaliser les travaux d'abattage manuel</p>	<p>Réalisation d'un abattage de qualité, d'une essence déterminée en respectant les règles de l'art, en sécurité</p> <p>Connaissance et pratique potentielle des différentes techniques d'abattage adaptées aux configurations variables (selon possibilités)</p> <p>Fonctionnement optimal et en sécurité de la tronçonneuse : affûtage, réglages, sécurité, vérifications.</p>
		<p>C72 Réaliser les travaux de préparation de bois prêts à être transportés</p>	<p>Réalisation d'un façonnage de qualité en adéquation avec le cahier des charges</p> <p>Prise de mesures pour calculer un volume</p> <p>Connaissance des engins de débardage, des méthodes d'exploitation</p> <p>Utiliser les matériels en préservant les produits, la ressource, en sécurité</p>

Capacité 8 correspondant au bloc de compétences 8 :

Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements

Champ(s) de compétences	SPS	Capacités évaluées	Savoirs mobilisés
<p>Travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements</p> <p>Renouveler, entretenir et améliorer les peuplements en vue de l'utilisation multifonctionnelle de la forêt et de ses capacités de résilience</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des tiges d'avenir sur une parcelle • Travaux mécaniques préalables à la plantation • Réception et mise en place des plants • Dépressage 	<p>C81 Réaliser les travaux de mise en place des peuplements</p>	<p>Diagnostic stationnel</p> <p>Identification des espèces végétales forestières</p> <p>Équilibre sylvo-cynégétique</p> <p>Techniques de plantation et de préparation de sol</p> <p>Techniques de régénération naturelle</p> <p>Utilisation et maintenance de matériels de sylviculture</p> <p>Cartographie : repérage sur un plan et topographie</p>
		<p>C82 Réaliser les travaux d'amélioration des peuplements</p>	<p>Identification des essences</p> <p>Biologie et physiologie des arbres</p> <p>Choix des arbres d'avenir</p> <p>Description de peuplement</p> <p>Itinéraires sylvicoles</p> <p>Mise en œuvre des techniques d'amélioration de peuplement</p> <p>Utilisation en sécurité et maintenance du matériel</p> <p>Suivi et réception des travaux</p> <p>Dynamique du peuplement forestier</p>

Capacité 9 correspondant au bloc de compétences 9 :

Maintenir les équipements en état de fonctionnement

Champ(s) de compétences	SPS	Capacités évaluées	Savoirs mobilisés
<p>Entretien du matériel</p> <p>Optimiser l'utilisation et le fonctionnement des matériels et équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de dysfonctionnement • Maintenance préventive 	<p>C91 Réaliser les opérations de maintenance préventive des tracteurs forestiers et de leurs équipements</p>	<p>Connaissance de la chaîne cinématique du tracteur</p> <p>Principe de fonctionnement des systèmes techniques (moteur, transmission, circuits ...)</p> <p>Norme de sécurité et réglementation applicable au tracteur</p> <p>Connaissances des opérations d'entretien et leur périodicité</p> <p>Connaissances des produits consommables (huiles, carburants...)</p> <p>Exploitation des documents constructeurs</p> <p>Connaissance et utilisation d'outillages</p> <p>Réalisation d'opérations de maintenance préventive (contrôle niveaux, vidange...)</p> <p>Organisation et travail en sécurité</p>
		<p>C92 Réaliser les opérations de maintenance corrective des tracteurs forestiers et des matériels portatifs</p>	<p>Identification de la chaîne cinématique</p> <p>Connaissance des systèmes techniques</p> <p>Connaissances scientifiques et techniques de base (électricité, électronique, hydraulique, construction mécanique...)</p> <p>Maîtrise d'outils de diagnostic simples</p> <p>Connaissance et utilisation d'outillage spécifique</p> <p>Réalisation d'opérations simples de maintenance corrective en sécurité</p> <p>Méthodologie de diagnostic</p>

Capacité 10 correspondant au bloc de compétences 10 :

«S'adapter à des enjeux professionnels particuliers»

3. REFERENTIEL D'ÉVALUATION

Le référentiel d'évaluation présente les modalités et les critères retenus pour l'évaluation des capacités du référentiel de compétences. Les indicateurs relatifs à chacun des critères sont élaborés par le centre habilité pour la mise en œuvre de la certification.

Tableau des épreuves

Candidats évalués en modalité CCF

Épreuves générales

Capacité 1 correspondant au bloc de compétences 1 :			
Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel			
Epreuve	Capacités évaluées	Modalité	Coefficients
E1 : « Approches scientifique et technologique »	C1.1 Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique	ECCF 1.1 Pratique/écrite	1,25
	C1.2 Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre.	ECCF 1.2 Pratique/écrite	0,5
	C1.3 Exploiter la modélisation d'un phénomène	ECCF 1.3 Écrite	1,25

Capacité 2 correspondant au bloc de compétences 2 :			
Débattre à l'ère de la mondialisation			
Epreuve	Capacités évaluées	Modalité	Coefficients
E2 : « Culture humaniste »	C2.1 Analyser l'information	ECCF 2.1 Oral	0,5
	C2.2 Élaborer une pensée construite	EPT Écrite	1
	C2.3 Formuler un point de vue argumenté et nuancé	EPT Écrite	1,5

Capacité 3 correspondant au bloc de compétences 3 :			
Développer son identité culturelle			
Epreuve	Capacités évaluées	Modalité	Coefficients
E3 : « Inscription dans le monde culturel et professionnel »	C3.1 Exprimer ses aspirations dans une culture commune	ECCF 3.1 Pratique/orale	0,75
	C3.2 Positionner son projet professionnel	ECCF 3.2 Orale	0,25
	C3.3 Communiquer avec le monde	ECCF 3.3 Écrite /orale	1

Capacité 4 correspondant au bloc de compétences 4 :			
Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles			
Epreuve	Capacités évaluées	Modalité	Coefficients
E4 : « Engagement dans un projet collectif »	C4.1 Développer un mode de vie actif et solidaire	ECCF 4.1 Pratique	1
	C4.2 Mettre en œuvre un projet collectif	ECCF 4.2 Orale	0,5
	C4.3 Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif	ECCF 4.3 Orale	0,5

Épreuves professionnelles

Capacité 5 correspondant au bloc de compétences 5 :			
Raisonnement des choix techniques d'interventions en lien avec des enjeux agro-écologiques			
Epreuve	Capacités évaluées	Modalité	Coefficients
E5 : Raisonner des choix techniques	C51 Identifier des enjeux d'interventions forestières	EPT : écrit	2
	C52 Envisager des choix d'interventions forestières dans différents contextes		

Capacité 6 correspondant au bloc de compétences 6 :			
Organiser un chantier forestier			
Epreuve	Capacités évaluées	Modalité	Coefficients
E6 : Expériences professionnelles	C61 Préparer le travail pour un chantier forestier	EPT : oral à partir d'un support écrit	3
	C62 Réaliser le suivi d'un chantier forestier		

Capacité 7 correspondant au bloc de compétences 7 :			
Réaliser les travaux d'exploitation forestière			
Epreuve	Capacités évaluées	Modalité	Coefficients
E7 : Pratiques professionnelles	C71 Réaliser les travaux d'abattage manuel	ECCF 1 : Pratique explicitée	1
	C72 Réaliser les travaux de préparation de bois prêts à être transportés	ECCF 2 : Pratique explicitée	1

Capacité 8 correspondant au bloc de compétences 8 :			
Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements			
Epreuve	Capacités évaluées	Modalité	Coefficients
E7 : Pratiques professionnelles	C81 Réaliser les travaux de mise en place des peuplements	ECCF 3 : Pratique explicitée	1
	C82 Réaliser les travaux d'amélioration des peuplements	ECCF 4 : Pratique explicitée	1

Capacité 9 correspondant au bloc de compétences 9 : Maintenir les équipements en état de fonctionnement			
Epreuve	Capacités évaluées	Modalité	Coefficients
E7 : Pratiques professionnelles	C91 Réaliser les opérations de maintenance préventive des tracteurs forestiers et de leurs équipements	ECCF 5 : Pratique explicitée	0,25
	C92 Réaliser les opérations de maintenance corrective des tracteurs forestiers et des matériels portatifs	ECCF 6 : Pratique explicitée	0,25

Capacité 10 correspondant au bloc de compétences 10 : «S'adapter à des enjeux professionnels particuliers»			
Epreuve	Capacités évaluées	Modalité	Coefficients
E7 : Pratiques professionnelles	C10 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	ECCF 7 : A l'initiative de l'équipe pédagogique	0,5

Épreuves facultatives :

Épreuve facultative n°1	CCF	points au-dessus de 10
-------------------------	-----	------------------------

Épreuve facultative n°2	CCF	points au-dessus de 10
-------------------------	-----	------------------------

Candidats évalués en modalité hors CCF

Pour les candidats hors CCF, toutes les épreuves sont ponctuelles terminales (EPT) sauf les épreuves facultatives.

Epreuves	Blocs de compétences	Capacités globales correspondantes	Modalité	Coefficients
E1 : « Approches scientifique et technologique »	B1	Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel	Évaluation écrite	3
E2 : « Culture humaniste »	B2	Débattre à l'ère de la mondialisation	Évaluation écrite	3
E3 : « Inscription dans le monde culturel et professionnel »	B3	Développer son identité culturelle	Évaluation orale	2
E4 : « Engagement dans un projet collectif »	B4	Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles	Évaluation pratique et orale	2
E5 : Raisonner des choix techniques	B5	Raisonner des choix techniques d'interventions en lien avec des enjeux agro-écologiques	EPT : écrit	2
E6 : Expériences professionnelles	B6	Organiser un chantier forestier	EPT : oral à partir d'un support écrit	3
E7 : Pratiques professionnelles	B7 B8 B9 B10	Réaliser les travaux d'exploitation forestière Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements Maintenir les équipements en état de fonctionnement S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	EPT : oral à partir d'un dossier constitué de fiches contextualisées	5
Épreuve facultative n°1			Se référer à la note de service en vigueur	Points au dessus de 10
Épreuve facultative n°2			Se référer à la note de service en vigueur	Points au dessus de 10

MODALITES D'EVALUATION

L'examen du baccalauréat professionnel comporte sept épreuves obligatoires et, le cas échéant, une à deux épreuves facultatives. Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de certification.

L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves ponctuelles terminales et des épreuves évaluées par évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les scolaires, les apprentis et les stagiaires de la formation continue inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du CCF.

L'examen est organisé en épreuves ponctuelles terminales pour les candidats hors CCF.

Définition de l'épreuve E1 : Approches scientifique et technologique

Elle valide la capacité C1 Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel. Elle est affectée de coefficient 3.

Pour les candidats bénéficiant du CCF, elle se compose de 3 ECCF, dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous :

- ECCF 1.1 permettant d'évaluer la capacité C.1.1 Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique. Elle est affectée d'un coefficient 1,25.
Evaluation en deux parties autour d'une thématique commune : une partie pratique (biologie-écologie et physique-chimie), une partie écrite physique-chimie.
- ECCF 1.2 permettant d'évaluer la capacité C.1.2 Etudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre : évaluation pratique et écrite. Elle est affectée d'un coefficient 0,5.
- ECCF 1.3 permettant d'évaluer la capacité C.1.3 Exploiter la modélisation d'un phénomène : évaluation écrite. Elle est affectée d'un coefficient 1,25.

Pour les candidats hors CCF, elle se compose d'une épreuve ponctuelle terminale écrite.

Définition de l'épreuve E2 : Culture humaniste

Elle valide la capacité C2 «Débattre à l'ère de la mondialisation». Elle est affectée de coefficient 3.

Pour les candidats bénéficiant du CCF, elle se compose d'une ECCF et de deux EPT, dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous :

- ECCF 2.1 permettant d'évaluer la capacité C.2.1 Analyser l'information : évaluation orale. Elle est affectée de coefficient 0,5.
- EPT 1 permettant d'évaluer la capacité C.2.2 Élaborer une pensée construite : évaluation écrite. Elle est affectée de coefficient 1.
- EPT 2 permettant d'évaluer la capacité C.2.3 Formuler un point de vue argumenté et nuancé : évaluation écrite. Elle est affectée de coefficient 1,5.

Pour les candidats hors CCF, elle se compose de deux EPT.

Définition de l'épreuve E3 : Inscription dans le monde culturel et professionnel

Elle valide la capacité C3 « Développer son identité culturelle ». Elle est affectée de coefficient 2.

Pour les candidats bénéficiant du CCF, elle se compose de 3 ECCF, dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous :

- ECCF 3.1 qui évalue la capacité C.3.1 Exprimer ses aspirations dans une culture commune est une épreuve pratique et orale. Evaluation en deux parties autour d'une thématique commune. Première partie : ESC évaluation pratique explicitée ; deuxième partie : français évaluation orale. Elle est affectée de coefficient 0,75.
- ECCF 3.2 qui évalue la capacité C .3.2 Positionner son projet professionnel est une épreuve orale. Elle est affectée de coefficient 0,25. Les examinateurs sont un enseignant d'éducation socioculturelle et des enseignants de disciplines générales ou professionnelles contribuant, pour la voie scolaire, aux enseignements à l'initiative de l'établissement.
- ECCF 3.3 qui évalue la capacité C.3.3 Communiquer avec le monde. Deux situations d'évaluation : une écrite (CE, CO, EE), une orale (EOC, EOI). Elle est affectée de coefficient 1.

Pour les candidats hors CCF, elle se compose d'une épreuve ponctuelle terminale orale.

Définition de l'épreuve E4 : Engagement dans un projet collectif

Elle valide la capacité C4 « Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles ».

Elle est affectée de coefficient 2.

Pour les candidats bénéficiant du CCF, elle se compose de 3 ECCF réparties en 2 situations d'évaluations (SE) dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous :

- SE 1 : ECCF 4.1 permettant d'évaluer la capacité C.4.1 Développer un mode de vie actif et solidaire : évaluation pratique. Elle est affectée de coefficient 1.
- SE 2 : évaluation orale
 - o ECCF 4.2 permettant d'évaluer la capacité C.4.2 Mettre en œuvre un projet collectif. Elle est affectée de coefficient 0,5.
 - o ECCF 4.3 qui évalue la capacité C.4.3 Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif. Elle est affectée de coefficient 0,5.

Pour les candidats hors CCF, elle se compose d'une épreuve ponctuelle terminale pratique et orale sur dossier.

Définition de l'épreuve E5 : Raisonner des choix techniques

L'épreuve valide la capacité C5 : Raisonner des choix techniques d'interventions en lien avec des enjeux agro-écologiques

Elle est affectée d'un coefficient 2.

Elle est identique pour les candidats en CCF ou hors CCF

L'épreuve E5 est une épreuve ponctuelle terminale écrite d'une durée de 2h30, temps de lecture des documents inclus.

Définition de l'épreuve E6 : Expérience en milieu professionnel

L'épreuve valide la capacité C6 : Organiser un chantier forestier

Elle est affectée d'un coefficient 3.

Elle est identique pour les candidats en CCF ou hors CCF.

L'épreuve E6 est une épreuve ponctuelle terminale orale s'appuyant sur un dossier écrit produit par le candidat.

Définition de l'épreuve E7 : Pratiques professionnelles

L'épreuve valide les capacités C7 « Réaliser les travaux d'exploitation forestière », C8 « Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements », C9 « Maintenir les équipements en état de fonctionnement » et C10 « S'adapter à des enjeux professionnels particuliers ».

Elle est affecté d'un coefficient 5.

Pour les candidats bénéficiant du CCF, elle se compose de 7 ECCF, dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous :

- ECCF 1, affectée du coefficient 1, permet d'évaluer la capacité C71 « Réaliser les travaux d'abattage manuel » : pratique explicitée
- ECCF 2, affectée du coefficient 1, permet d'évaluer la capacité C72 « Réaliser les travaux de préparation de bois prêts à être transportés »: pratique explicitée
- ECCF 3, affectée du coefficient 1, permet d'évaluer la capacité C8.1 « Réaliser les travaux de mise en place des peuplements » : pratique explicitée
- ECCF 4, affectée du coefficient 1, permet d'évaluer la capacité C8.2 « Réaliser les travaux d'amélioration des peuplements » : pratique explicitée
- ECCF 5, affectée du coefficient 0,25, permet d'évaluer la capacité C9.1 « Réaliser des opérations de maintenance préventive des tracteurs forestiers et de leurs équipements » : pratique explicitée
- ECCF 6, affectée du coefficient 0,25, permet d'évaluer la capacité C9.2 « Réaliser des opérations de maintenance corrective des tracteurs forestiers et des matériels portatifs » : pratique explicitée
- ECCF 7, affectée du coefficient 0,5, permet d'évaluer la capacité C10 « S'adapter à des enjeux professionnels particuliers ».

Pour les candidats hors CCF, l'épreuve E7 prend la forme d'une épreuve ponctuelle terminale pluridisciplinaire s'appuyant sur un dossier écrit, constitué de fiches contextualisées de travaux réalisés relevant de chacune des 4 capacités évaluées.

Définition des épreuves facultatives n°1 et n°2

Le candidat peut choisir une ou deux épreuves facultatives parmi les enseignements/unités facultatifs possibles. Les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur relevant du ministre en charge de l'agriculture. Seuls les points excédant 10 sur 20 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

Critères d'évaluation des capacités générales

Les capacités C1 à C4 sont en cours de rénovation.

Capacités globales	Capacités évaluées	Critères
C1 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel	C1.1 Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation à partir d'un contexte d'un problème ou de questionnements - Raisonnement scientifique pour proposer une stratégie de résolution - Réalisation de la démarche retenue - Exploitation de données et de résultats
	C1.2 Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre.	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse du contexte et de la problématique - Traitement des données adapté au contexte et à la problématique étudiée - Exposition des données adaptée au contexte et représentative de la problématique étudiée
	C1.3 Exploiter la modélisation d'un phénomène	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse d'un phénomène dans son contexte - Utilisation d'un modèle adapté au phénomène étudié - Validation d'une conjecture ou d'une théorie - Communication / diffusion de la réponse
C2 : Débattre à l'ère de la mondialisation	C2.1 Analyser l'information	<ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation et traitement de l'information - Contextualisation de l'information
	C2.2 Élaborer une pensée construite	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de notions pertinentes au regard du questionnement - Analyse de faits et de documents Structuration de la démarche
	C2.3 Formuler un point de vue argumenté et nuancé	<ul style="list-style-type: none"> - Interprétation de l'œuvre littéraire - Adaptation de la stratégie argumentative à la situation de communication et à la visée - Mobilisation d'arguments et de procédés adaptés à la visée - Maîtrise de la langue

Capacités globales	Capacités évaluées	Critères
C3 : Développer son identité culturelle	C3.1 Exprimer ses aspirations dans une culture commune	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement dans une production personnelle - Prise en compte du destinataire de ses intentions - Mobilisation du champ médiatique - Mobilisation de références littéraires, artistiques et culturelles - Qualité de l'expression artistique - Défense d'un point de vue - Maîtrise de la langue
	C3.2 Positionner son projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des potentiels - Identification des opportunités - Projection vers une identité professionnelle
	C3.3 Communiquer avec le monde	<ul style="list-style-type: none"> - Communication orale en langue étrangère - Communication écrite en langue étrangère
C4 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles	C4.1 Développer un mode de vie actif et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement autour d'expériences motrices variées. - Mobilisation de ressources motrices et méthodologiques. - Mobilisation de ressources relationnelles et sociales.
	C4.2 Mettre en œuvre un projet collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de la commande - Implication/ appropriation dans le projet - Adaptation aux imprévus - Coopération au sein d'un collectif
	C4.3 Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Positionnement dans une action collective. - Retour objectif sur son action - Projection et transfert dans une situation sociale ou professionnelle future

Critères d'évaluation des capacités professionnelles

Capacités globales	Capacités évaluées	Critères
C5 : Raisonner des choix techniques d'interventions en lien avec des enjeux agro-écologiques	C51 Identifier des enjeux d'interventions forestières	Repérage des éléments de contexte et des enjeux Construction d'une démarche de problématisation
	C52 Envisager des choix d'interventions forestières dans différents contextes	Précisions des éléments de contexte d'un cas choisi par le candidat. Analyse de la pertinence des choix réalisés au regard d'une gestion durable
C6 : Organisation d'un chantier forestier	C61 Préparer le travail pour un chantier forestier	Appropriation du contexte du chantier Appropriation des enjeux de la commande Mise en œuvre opérationnelle de la commande
	C62 Réaliser le suivi d'un chantier forestier	Adaptation des activités Évaluation des conditions de réalisation du chantier
C7 : Réaliser les travaux d'exploitation forestière	C71 Réaliser les travaux d'abattage manuel	Diagnostic de l'état de l'arbre dans son contexte Réalisation de l'intervention Évaluation de l'abattage
	C72 Réaliser les travaux de préparation de bois prêts à être transportés	Appréciation du façonnage et de la qualité des bois abattus Exécution des opérations
C8 Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements	C81 Réaliser les travaux de mise en place des peuplements	Réalisation des interventions préalables à la mise en place du peuplement Réalisation des travaux nécessaires à l'installation du peuplement
	C82 Réaliser les travaux d'amélioration des peuplements	Sélection des tiges à conserver et à éliminer Réalisation des opérations
C9 Maintenir les équipements en état de fonctionnement	C91 Réaliser les opérations de maintenance préventive des tracteurs forestiers et de leurs équipements	Vérification de la fonctionnalité Interventions d'entretien
	C92 Réaliser les opérations de maintenance corrective des tracteurs forestiers et des matériels portatifs	Détection de panne Dépannage ou réparation
C10 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers		A l'initiative de l'équipe pédagogique

4. REFERENTIEL DE FORMATION

Présentation et architecture de formation

La formation est centrée sur l'acquisition des capacités générales et professionnelles mentionnées dans le référentiel de compétences.

La formation est structurée en modules, chacun référant à une capacité globale du référentiel de compétences.

A l'intérieur de chaque module, sont précisés :

- les conditions d'atteinte des capacités et les attendus, notions et contenus de la formation mobilisant les disciplines ainsi que des activités pluridisciplinaires et/ou des séquences en entreprises
- les disciplines et les horaires mobilisées hors activités pluridisciplinaires

Les contenus enseignés doivent l'être au regard des capacités visées et ne pas rester purement théoriques. Les enseignements doivent être contextualisés et mis en œuvre au plus près de la réalité du travail ou de la réalité sociale.

Modules d'enseignement général

- MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles
- MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Modules d'enseignement professionnel

- MP5 : Raisonnement des choix techniques
- MP6 : Organisation d'un chantier forestier
- MP7 : Chantier d'exploitation forestière
- MP8 : Travaux d'amélioration des peuplements
- MP9 : Opérations de maintenance des équipements
- MAP : Module d'adaptation professionnelle

Activités pluridisciplinaires

Les activités pluridisciplinaires sont construites sur thématiques s'appuyant sur les modules d'enseignement général et d'enseignement professionnel.

Enseignements sous forme de stage collectif éducation à la santé et au développement durable

Le stage collectif éducation à la santé et au développement durable fait partie intégrante de la formation. Il est organisé sur le temps scolaire et vise l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- Induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- Favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle, sociale et professionnelle.

Le développement durable est pris en compte dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.

Ce stage collectif permet la réflexion et la mise en œuvre d'une action dans un cadre concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre de ce stage collectif.

Le choix des thématiques et les compétences à développer est raisonné sur l'ensemble du cursus.

Enseignements sous forme de stage collectif valorisation du vécu en milieu professionnel

Le stage collectif valorisation du vécu en milieu professionnel fait partie intégrante de la formation et vise une valorisation optimale des séquences de formation en milieu professionnel en mettant l'accent sur la santé, sécurité au travail par une approche de l'analyse du travail/analyse de l'activité.

Ce stage vise à

- S'emparer de la question de la santé et sécurité au travail à travers les séquences de formation en milieu professionnel ;
- Lire une situation professionnelle, en évaluer les risques et conduire l'action en sécurité ;
- Exploiter les vécus en milieu professionnel.

Ce stage s'articule avec les modules professionnels et permet tout particulièrement d'entraîner les capacités professionnelles C5 et C6 grâce à l'approche du retour sur expérience qui est conduite.

Ce stage collectif permet une approche de l'analyse du travail en lien avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un levier pour le développement des capacités à mettre en œuvre dans le cadre de ce stage collectif.

Enseignements à l'initiative de l'établissement

110 heures

L'organisation de ces enseignements est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validée par le Conseil d'Administration.

Orientations proposées :

- Consolidation de compétences méthodologiques : lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire...
- Consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles : droits de l'homme, citoyenneté, vie en société, respect d'autrui, projet sportif et/ou culturel, problématiques techniques...
- Régulation des activités d'un collectif au niveau du groupe classe
- Orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée...

Ces enseignements contribuent à l'individualisation de la formation. Ils ne doivent pas faire l'objet d'apports purement théoriques isolés mais être apportés en situation d'apprentissage

Horaires

La répartition des horaires par discipline est l'objet d'un arrêté spécifique pour la voie scolaire.

Enseignements facultatifs et unités facultatives

Chaque apprenant peut choisir de suivre 1 ou 2 enseignements/unités facultatifs en classe de 1^{ère} ou terminale. Il se présente à l'épreuve ou aux épreuves en CCF correspondantes.

Liste des enseignements facultatifs

Les enseignements facultatifs pouvant être proposés dans les établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat sont les suivants :

- Langues vivantes : étrangères II ou III ou langues et cultures régionales ou langue des signes française
- Hippologie et équitation
- Pratiques professionnelles et projets
- Pratiques physiques et sportives
- Pratiques sociales et culturelles : pratiques culturelles et artistiques ou technologies de l'informatique et du multimédia

L'unité facultative de mobilité valide les résultats d'une période de formation effectuée en milieu professionnel dans un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre-échange, dans le cadre de la préparation au diplôme du baccalauréat professionnel.

L'unité facultative « engagement citoyen » permet aux apprenants inscrits aux diplômes du baccalauréat professionnel de valoriser leur engagement citoyen dans et hors de l'établissement. L'évaluation de cette unité facultative s'appuie sur les acquis obtenus à l'occasion de situations d'engagement dans le cadre de la vie sociale des candidats

Formation à caractère professionnel

Défis sociétaux

L'ensemble de la formation contribue, par les mises en situation pédagogiques, par les questionnements induits et par les contenus abordés, à former les élèves au développement durable pour répondre aux besoins actuels et futurs de la société dans les territoires. La formation vise à rendre les élèves capables de mobiliser et de mettre en perspective des savoirs, des expériences vécues, par une prise en compte conjointe de la performance environnementale, de la performance sociale et de la performance économique. Cette démarche, en lien avec l'agro-écologie et les attentes sociétales permet de mettre en évidence la complexité des systèmes d'organisation, de production et de décision, dépassant ainsi une simple connaissance des modèles. Les modules d'enseignements généraux et professionnels contribuent de façon systémique à aborder les relations entre les territoires et les sociétés, et les diverses transitions qui y sont afférentes. Tous les modules pourront s'appuyer sur les innovations technologiques associées au numérique. Les séquences pluridisciplinaires, les semaines de stages collectifs sont autant de séances pédagogiques favorisant la mise en situation des élèves en les impliquant dans une réflexion en lien avec des questions socialement vives. L'ensemble du dispositif de formation de ce baccalauréat contribue ainsi à former des citoyens acteurs et responsables face aux défis liés aux dynamiques diversifiées d'évolution des territoires, aux services à apporter à la population, à l'évolution des activités et des métiers dans les espaces ruraux.

La formation professionnelle est définie en lien direct avec les référentiels d'activité et de compétences et en continuité de la formation dispensée en classe de seconde professionnelle « Nature Jardin Paysage Forêt ». Elle vise une professionnalisation au niveau 4. Elle comprend une formation en milieu professionnel. Sous statut scolaire, la formation se déroule sur deux années comportant des stages de formation en milieu professionnel.

Pour l'ensemble de la formation professionnelle, une place prépondérante est accordée à la découverte du milieu professionnel, par la valorisation des expériences en milieu professionnel, des interventions de professionnels, des visites d'entreprises du secteur forestier, dans sa dimension territoriale filière, sociétale et environnementale.

L'ensemble des modules professionnels participent à la sensibilisation aux bonnes pratiques professionnelles et à la prise en compte de la santé et sécurité dans les chantiers et dans toute intervention à caractère forestier, de la gestion durable des forêts dans tous les contextes, urbains, littoraux, montagnards, paysagers, linéaires et boisements à des fins de protection, restauration, production, paysagère, climatique, accueil, et tout autres usages.

La formation professionnelle présente des modalités pédagogiques particulières :

Les activités pluridisciplinaires permettent d'aborder une thématique dans ses différentes dimensions en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Les activités pluridisciplinaires liées aux modules d'enseignement professionnel sont réparties autour des thématiques suivantes :

- La forêt de demain
- Le chantier école, école de la vie
- Les tournées forestières à la découverte de la diversité des territoires forestiers
- Le numérique forestier et les nouvelles pratiques forestières

La répétition des mises en situation encadrées de l'apprenant dans des opérations forestières lui permet de prendre confiance en lui au cours de ses apprentissages. Il s'applique, en respectant la réglementation juridique, la sécurité et la santé des personnes, à minimiser les impacts des opérations forestières du fait de sa connaissance des dynamiques des écosystèmes forestiers. Il prend en compte l'ensemble des problématiques sociétales et environnementales en lien avec les chantiers forestiers supports de sa formation pratique.

La formation en milieu professionnel (stages individuels)

La formation en milieu professionnel représente 14 à 16 semaines, sur les deux années du cycle terminal, dont 11 sont prises sur la scolarité. Elles sont consacrées au(x) stage(s) individuel(s) en entreprises.

Les 14 semaines de stage individuel (dont 11 prises sur la scolarité) préparent en particulier, aux épreuves E6 « Expérience en milieu professionnel » et E7 « Pratiques professionnelles ». Parmi celles-ci :

- 4 semaines au moins ont lieu dans une même entreprise et seront support des épreuves E5 : « Raisonner des choix techniques », E6 « Expérience en milieu professionnel » et E7 « Pratiques professionnelles »
- 8 semaines au plus peuvent se dérouler dans des lieux de stages complémentaires permettant la préparation à l'atteinte des capacités visées (C5 à C9)
- 2 semaines peuvent être consacrées à des stages d'ouverture en liaison avec le MAP ou le projet personnel de l'élève.

La disposition qui prévoyait la réalisation d'une semaine de stage collectif consacrée à la mise en œuvre de travaux de chantiers forestiers, encadrés par les enseignants, dans le respect des règles de préservation de la santé et de la sécurité au travail, et de la protection de l'environnement, s'inscrit dans le cadre du stage collectif de valorisation du vécu en milieu professionnel.

Au-delà des 14 semaines, les établissements scolaires ont la possibilité de proposer, à titre individuel ou pour des groupes restreints d'élèves de la classe, de 1 à 2 semaine(s) supplémentaire(s) de stage prises sur la scolarité. Dans le cadre d'un parcours différencié, cette disposition peut être mise en œuvre tout au long de la formation pour certains élèves dont le projet de formation vise en priorité l'insertion professionnelle. Ce contexte de formation particulier est proposé à des élèves identifiés par l'équipe pédagogique comme pouvant en tirer parti. Toutes les organisations pour la mise en place de la ou des semaine(s) supplémentaire(s) sont possibles (journées, semaine(s) alternée(s) avec les enseignements en établissement ou semaines cumulées...) ».

Santé et sécurité au travail

La formation professionnelle intègre les préoccupations de la santé et de la sécurité au travail, en particulier la prévention des risques professionnels.

Le jeune en formation identifie les principales activités à risques, les principaux dangers et dommages afin qu'il préserve sa santé et sa sécurité et celles de son entourage.

Il s'agit d'accompagner le futur professionnel dans une démarche de prévention adaptée aux situations de travail auxquelles il peut être confronté.

Une attention particulière sera portée à l'application de principes de sécurité physique, d'ergonomie et d'économie de l'effort dans les situations professionnelles développées.

Au-delà des stages collectifs, la formation poursuit un double objectif, enseigner en sécurité et éduquer à la santé et sécurité au travail et a une double finalité : la sécurité immédiate des jeunes en formation et la prévention des risques par l'éducation.

Dans le cadre de l'autonomie des établissements, il peut être proposé aux apprenants des formations aux premiers secours ou de sauveteur secouriste du travail.

Développement durable

Au-delà de l'éducation du citoyen au développement durable, visée dans le stage collectif, la formation professionnelle prend en compte les préoccupations de durabilité dans ses diverses dimensions économique, sociale et environnementale.

Pour cela, la formation professionnelle apporte des savoirs socio-économiques, scientifiques, historiques et culturels nécessaires à la compréhension des enjeux du développement durable et des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques appropriées pour développer une activité professionnelle adaptée.

Modules de formation

MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel

Rappel des capacités visées

Capacité 1 correspondant au bloc de compétences B 1 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

C1.1- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique

C1.2- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre

C1.3- Exploiter la modélisation d'un phénomène

Finalités de l'enseignement

L'enseignement permet l'acquisition d'une culture scientifique et le développement de l'esprit critique afin d'éclairer les choix citoyens sur des questionnements autour des enjeux du monde actuel (santé, alimentation, eau, énergie, biodiversité) et leurs interactions (choix alimentaires, modes de production, lien santé/alimentation/environnement). L'enseignement vise à acquérir les étapes de la démarche scientifique en s'appuyant sur une pratique expérimentale, l'usage et le traitement de données numériques et d'informations ainsi que l'exploitation de modèles.

Cet enseignement doit être réalisé en lien avec les compétences essentielles en matière de durabilité (ONU 2015 : programme mondial de développement durable à horizon 2030) dont l'analyse systémique, la réflexion critique et la résolution intégrée de problèmes.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires hebdomadaires
Biologie – Écologie	1,25
Physique - chimie	1
Mathématiques	2
TIM	0,5

Autres activités supports potentielles

L'enseignement s'appuie sur les expériences vécues lors des périodes de formation en milieu professionnel, des séquences sur les exploitations agricoles et les ateliers technologiques et pédagogiques, à l'occasion des activités pluridisciplinaires et lors des visites et des voyages d'étude, qui sont autant de moments qui contribuent à l'atteinte de la capacité.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C1.1 Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation à partir d'un contexte d'un problème ou de questionnements - Raisonnement scientifique pour proposer une stratégie de résolution - Réalisation de la démarche retenue - Exploitation de données et de résultats 	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de laboratoire et de terrain Ecosystème Ressources naturelles communes Enjeux énergétiques 	<ul style="list-style-type: none"> Biologie – Ecologie Physique - Chimie

Conditions d'atteinte de la capacité

On attend de l'apprenant qu'il soit en capacité d'interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique. L'apprenant met en œuvre tout ou partie des étapes de la démarche scientifique dans une situation contextualisée en lien avec des enjeux du monde actuel (santé, alimentation, eau, énergie, biodiversité).

L'enseignement met l'accent sur les parties expérimentales pratiques de la démarche scientifique et les tâches complexes.

Attendus de la formation

L'enseignement des disciplines présentes dans ce module s'appuie sur une approche contextualisée des problématiques. Les notions supports des démarches scientifiques mises en œuvre avec les apprenants prennent notamment appui sur le comportement citoyen en toute sécurité, les biomolécules de l'alimentation, les solutions aqueuses et les transferts énergétiques.

Appropriation, à partir d'un contexte, d'un problème ou de questionnements

Reformulation, explicitation d'un problème ou de questionnements

Recherche d'analogies avec des situations similaires

Raisonnement scientifique pour proposer une stratégie de résolution

Formulation d'hypothèses, proposition d'une méthode de résolution, d'une démarche à mettre en œuvre

Proposition d'un protocole, choix et argumentation des modalités retenues

Réalisation de la démarche retenue

Mise en œuvre d'un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité

Identification et application des règles liées au tri sélectif des déchets chimiques et biologiques

Exploitation de données et résultats

Analyse critique des résultats obtenus et des conclusions émises

Réalisation d'un compte rendu du travail expérimental mené et des résultats obtenus

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C-1.2 : Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre.	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse du contexte et de la problématique - Traitement des données adapté au contexte et à la problématique étudiée - Exposition des données adaptée au contexte et représentative de la problématique étudiée 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte, stockage, organisation des données en toute sécurité Traitement analytique (tableur) Représentation communication (grapheur, SIG, tableaux de bord) 	TIM Mathématiques

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant, face à une question sociale ou technique, est en mesure, après analyse d'un contexte, de rechercher des sources ou de produire des données pouvant l'aider à résoudre la problématique posée, de sélectionner les données et de les travailler pour les enrichir ou pour ne garder que celles réellement utiles. Il est également en capacité de les traiter en utilisant un logiciel adapté afin de pouvoir représenter les résultats obtenus de la manière la plus pertinente possible et ainsi aider à la prise de décision.

Attendus de la formation

Analyse du contexte et de la problématique

Recherche des données brutes adaptées au contexte et à la problématique en se conformant à la législation en vigueur

Mise en qualité des données (transformation des données brutes en informations)

Traitement des données adapté au contexte et à la problématique étudiés (transformation des informations en connaissances)

Utilisation d'indicateurs statistiques de position et de dispersion

Utilisation avancée des fonctionnalités du tableur

Utilisation d'outils externes au tableur

Exposition des données adaptée au contexte et représentative de la problématique étudiée.

Représentation de données non spatialisées par création de graphiques simples et complexes

Représentation des données spatialisées par création de cartes

Création de tableaux de bord

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant, à partir d'un contexte, est capable d'utiliser une modélisation adaptée afin de répondre à un questionnement. On attend de l'apprenant qu'il soit capable d'extraire et organiser de l'information, de la traduire afin d'utiliser un modèle permettant d'étudier un phénomène. Au vu du traitement effectué, il doit avoir un regard critique sur les résultats obtenus, en validant ou non les choix opérés, et expliquer ses réponses à partir de la démarche mise en œuvre.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C1.3 Exploiter la modélisation d'un phénomène	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse d'un phénomène dans son contexte - Utilisation d'un modèle ou de plusieurs modèles adapté(s) au phénomène étudié - Validation d'une conjecture ou d'une théorie - Communication / diffusion de la réponse 	Phénomènes biologiques et écologiques Modélisation d'un phénomène Argumentation de la réponse apportée.	Mathématiques Biologie -Ecologie

Attendus de la formation

Analyse d'un phénomène dans son contexte
Appropriation d'un contexte
Traduction du phénomène en langage mathématique
Utilisation d'un modèle adapté au phénomène étudié
Situations de proportionnalité
Utilisation de représentations géométriques
Modèles discrets de suites arithmétiques et géométriques
Ajustements affines et modèles continus de fonctions
Modèles probabilistes
Validation d'une conjecture
Pertinence du modèle
Interprétation, analyse des résultats et conclusion
Communication / diffusion de la réponse
Représentation/restitution

MG 2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation

Rappel des capacités visées

Capacité 2 correspondant au bloc de compétences B 2 : Débattre à l'ère de la mondialisation

C2.1. Analyser l'information

C2.2. Élaborer une pensée construite

C2.3. Formuler un point de vue argumenté et nuancé

Finalités de l'enseignement

L'enseignement vise à accompagner les apprenants à la prise en main d'outils et de méthodes qui permettent de poser un regard distancié et critique sur le monde. Dans un monde globalisé et connecté, l'accès à l'information semble facilité mais nécessite une connaissance fine et éclairée des fonctionnements et des usages des modes de communication pour pratiquer le débat contradictoire et accéder à la culture de la controverse. Ce module a donc pour objet d'enseigner aux apprenants à se décentrer, à décrypter l'information, à prendre en compte autrui et ses valeurs afin d'argumenter et de débattre d'une opinion.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
Documentation	0,5 h
Histoire-Géographique-EMC	1,5 h
Lettres	1,75 h

Autres activités supports potentielles

Les thèmes de pluridisciplinarité sont des occasions de renforcer le travail sur l'information pour développer sa pensée critique et l'exercer dans le cadre du débat citoyen.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C.2.1 Analyser l'information	Caractérisation et traitement de l'information Contextualisation de l'information	Information Document Évaluation de l'information Paysage informationnel Repères, acteurs et notions historiques et géographiques	Documentation Histoire-Géographie-EMC

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant sait caractériser une information, la traiter et la contextualiser, c'est-à-dire disposer des repères pour se l'approprier et la mettre en perspective.

Attendus de la formation

Travailler la nécessaire objectivité dont tous les citoyens doivent disposer lorsqu'ils se trouvent confrontés à une information constitue aujourd'hui un enjeu central pour l'éducation au sein d'une société « numérique ». Cela passe par le développement d'un regard et d'une mise à distance critiques face aux informations.

Mobilisation des notions en information-documentation pour caractériser et traiter l'information

Information et document : définitions, typologies, situations et rôles dans un contexte donné

Évaluation de l'information : sélection, appropriation et utilisation de l'information à partir d'une pratique raisonnée de la recherche documentaire

Paysage informationnel : construction d'une culture de l'information

Mobilisation de repères, acteurs, notions historiques pour contextualiser l'information

Vivre en France en démocratie depuis 1945

L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C.2.2 Élaborer une pensée construite	Mobilisation de repères, acteurs, notions pertinents au regard du questionnement Analyse de faits et de documents Structuration de la démarche	Repères, acteurs et notions historiques et géographiques Méthodes et démarches historiques et géographiques	Histoire-Géographie-EMC

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant sait mobiliser les notions pertinentes pour analyser et confronter des faits et des documents de toutes natures issus de périodes et de territoires variés et parvient à structurer une démarche de raisonnement autonome afin de se forger une opinion étayée.

Attendus de la formation

L'enseignement d'histoire-géographie doit aider les élèves à comprendre le monde par l'examen du passé en histoire et par celui des territoires en géographie. Il les confronte, en observant les pratiques des acteurs d'hier et d'aujourd'hui, à la complexité des situations historiques et géographiques. L'histoire et la géographie donnent ainsi aux élèves des grilles de lecture du monde en les initiant aux

méthodes de l'historien et du géographe.

Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)

Étude d'une situation : les batailles de 1916 : Verdun et la Somme

Étude d'une situation : le génocide des Juifs et des Tziganes dans l'Europe en guerre

Traitement général du thème : guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)

Le jeu des puissances dans les relations internationales (1945 à nos jours) : guerre froide, décolonisation, construction européenne, nouvel ordre mondial

Étude d'une situation : les Jeux Olympiques, un enjeu de la guerre froide

Étude d'une situation : l'Irak en guerres (1980 à nos jours)

Traitement général du thème : le jeu des puissances dans les relations internationales (1945 à nos jours) : guerre froide, décolonisation, construction européenne, nouvel ordre mondial

Des réseaux de production et d'échanges mondialisés

Étude d'une situation : les réseaux de câbles sous-marins, infrastructures essentielles de la mondialisation

Traitement général du thème : des réseaux de production et d'échanges mondialisés

Une circulation croissante et diverse des personnes à l'échelle mondiale

Étude d'une situation : diversité des migrations dans le bassin méditerranéen

Étude d'une situation : les mobilités d'apprenants dans l'Union européenne

Traitement général du thème : une circulation croissante et diverse des personnes à l'échelle mondiale

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C2.3 Formuler un point de vue argumenté et nuancé	Interprétation de l'œuvre littéraire Adaptation de la stratégie argumentative à la situation de communication et à la visée Mobilisation d'arguments et de procédés adaptés à la visée Maîtrise de la langue	Littérature et autres arts Stratégies de lecture diverses Argumentation Expression	Lettres

Conditions d'atteinte de la capacité

On attend de l'apprenant que son expérience de lecteur et son approche sensible des œuvres littéraires et artistiques lui permettent de prendre position dans un débat de société sur des questions liées à la nature et/ou aux solidarités. Il est ainsi capable d'agir en citoyen et en professionnel responsable.

La capacité est atteinte si l'apprenant est capable d'interpréter une œuvre littéraire, d'en percevoir le sens, les enjeux et la dimension esthétique pour formuler un point de vue argumenté et nuancé suivant une stratégie adaptée à la situation de communication et à la visée.

La maîtrise de la langue concourt à l'atteinte de cette capacité.

Attendus de la formation

L'enseignement vise à former un citoyen éclairé, ouvert et accompli grâce à la fréquentation des œuvres littéraires et artistiques.

Littérature et autres arts

Culture littéraire et artistique

Genres littéraires majeurs

Formes, registres et tonalités

Stratégies de lecture diverses

Démarches de lectures actives

Écrits d'appropriation

Oraux d'appropriation

Argumentation

Dimensions pragmatique et dialogique de l'argumentation

Stratégies de l'argumentation

Genres de l'argumentation

Expression

Respect des codes de la langue écrite

Respect des codes de l'oral

Précision et nuance du lexique

MG 3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles

Rappel des capacités visées

Capacité 3 correspondant au bloc de compétences B 3 : Développer son identité culturelle

C3.1- Exprimer ses aspirations dans une culture commune

C3.2- Positionner son projet professionnel

C3.3- Communiquer avec le monde

Finalités de l'enseignement

L'enseignement doit permettre à l'apprenant d'exprimer ses émotions et aspirations personnelles et professionnelles, d'affiner sa connaissance de soi et d'autrui en s'engageant dans des processus de création et d'expression, d'échange, d'ouverture sur le monde et de mobilités.

Il vise à la fois à renforcer son identité et le sentiment d'appartenance à une culture commune et à faire l'expérience de l'altérité et de la diversité culturelle.

L'enseignement permet par ailleurs d'accompagner l'apprenant dans la construction de son projet professionnel sur l'ensemble du cycle terminal. Il l'amène à consolider son identité professionnelle et à se projeter vers une poursuite d'études.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires hebdomadaires
Lettres	0,25 h
ESC	1 h
LV	1,75 h

Autres activités supports potentielles

Les enseignements thématiques traités en pluridisciplinarité sont des occasions de renforcer le travail sur la construction et l'expression des identités culturelles et professionnelles.

Les EIE sont mobilisés et concourent, en associant des disciplines du domaine professionnel aux disciplines impliquées dans le module, à l'acquisition de la capacité C3.2 Positionner son projet professionnel. S'ils restent totalement à l'initiative de l'établissement, les EIE sont bien le support principal de l'accompagnement de l'apprenant dans l'élaboration de son projet professionnel. Les enseignements s'appuyant sur des visites, le fonctionnement de l'atelier technologique et de l'exploitation de l'établissement ainsi que les périodes de formation en milieu professionnel participent également à l'acquisition de cette capacité.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C3.1 Exprimer ses aspirations dans une culture commune	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement dans une production personnelle - Prise en compte du destinataire dans ses intentions - Mobilisation du champ médiatique - Mobilisation de références littéraires, artistiques et culturelles - Qualité de l'expression artistique - Défense d'un point de vue - Maîtrise de la langue orale 	<ul style="list-style-type: none"> - Composantes de l'identité culturelle -Réalisation artistique -Valorisation et médiatisation de la création - Éloquence 	<p>Lettres</p> <p>ESC</p>

Conditions d'atteinte de la capacité

On attend de l'apprenant qu'il soit en capacité de mobiliser des références littéraires, artistiques et culturelles pour s'engager dans une production personnelle.

Il doit s'interroger sur ses intentions, leurs effets sur le destinataire et défendre avec conviction son point de vue dans un discours devant un public.

La qualité de l'expression artistique et la maîtrise de la langue orale concourent à l'atteinte de cette capacité.

Attendus de la formation

Composantes de l'identité culturelle

Éléments constitutifs de l'appartenance à un groupe

Facteurs endogènes et exogènes à la construction de l'identité

Dimension évolutive de l'identité culturelle

Réalisation artistique

Confrontation au processus créatif contemporain

Articulation de champs de création différents en lien avec la thématique choisie

Contexte culturel et artistique du médium retenu (lien possible avec le domaine professionnel)

Expression d'un potentiel créatif comme révélateur d'une identité culturelle

Maîtrise technique du médium mobilisé par l'apprenant

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C3.2 Positionner son projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des potentiels - Identification des opportunités - Projection vers une identité professionnelle 	Connaissance de soi Aptitudes socio-professionnelles Identification des compétences professionnelles en fonction des métiers visés (voies de formation, contexte professionnel avec son cadre juridique et réglementaire) Dimension sociale de l'engagement professionnel Mise en valeur de l'ensemble de ses potentiels	ESC EIE

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est en mesure de définir et valoriser son positionnement vis-à-vis du métier ou du champ professionnel visé grâce une connaissance de ses aptitudes et du contexte professionnel. Cette capacité permet à l'apprenant de se situer en tant qu'individu et futur professionnel dans une dialectique articulant d'une part ses convictions personnelles et d'autre part les compétences attendues et les représentations du métier.

Attendus de la formation

Connaissance de soi
Cartographie de l'intime
Réflexion sur soi et à travers les autres
Conscientisation de son identité culturelle
Identification de ses aptitudes socio-professionnelles
Autonomie et sens des responsabilités
Mobilité géographique et fonctionnelle
Capacités relationnelles
Mise en valeur de l'ensemble de ses potentiels
Formulation claire du projet professionnel

Atouts, perfectionnements et conditions nécessaires à sa réussite

Identification des compétences professionnelles en fonction des métiers visés

Cadre juridique et réglementaire

Voies de formation et formation tout au long de la vie

Dimension sociale de l'engagement professionnel

Relation du champ professionnel avec la société

Valeurs personnelles, responsabilité citoyenne et engagement professionnel

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C3.3 Communiquer avec le monde	<ul style="list-style-type: none">- Communication orale en langue étrangère- Communication écrite en langue étrangère	Culture et langue étrangères à visée sociale et professionnelle	Langue vivante

Conditions d'atteinte de la capacité

On attend de l'apprenant qu'il soit en capacité de mobiliser des savoirs langagiers et culturels pour communiquer en langue étrangère dans un cadre personnel, social ou professionnel, dans les cinq activités langagières (compréhension et expression écrites, compréhension orale, expression orale, en continu et en interaction).

Le niveau d'exigence attendu, en référence au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), est le niveau **B1+**.

Attendus de la formation

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Niveau de compétence attendu, niveau **B1+** du CECRL « utilisateur indépendant de niveau seuil avancé »

Progressivité des apprentissages et jalons du CECRL

Cinq activités langagières

Communication orale en langue étrangère (comprendre un message oral, s'exprimer à l'oral en continu, s'exprimer à l'oral en interaction)

Communication écrite en langue étrangère (comprendre un message écrit, s'exprimer à l'écrit)

Approche actionnelle

Scénarisation de l'apprentissage linguistique à travers la réalisation de tâches

Acquisition de stratégies langagières transférables à des situations de la vie courante

Contextualisation dans les situations de la vie courante

Domaine de la vie personnelle, sociale et culturelle

Domaine de la vie professionnelle

MG 4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Rappel des capacités visées

Capacité 4 correspondant au bloc de compétences B4 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

C4.1- Développer un mode de vie actif et solidaire

C4.2- Mettre en œuvre un projet collectif

C4.3- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

Finalités de l'enseignement

L'enseignement doit permettre de conduire des projets visant à développer l'autonomie des apprenants dans la prise en main de leur santé, leur efficacité motrice et leur capacité à agir dans un cadre collectif, à coopérer en vue d'un objectif partagé.

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un parcours global de formation en lien avec les enjeux d'intégration citoyenne mais aussi avec les attentes des milieux professionnels. La pédagogie par le projet développé dans ce module s'appuie sur des apprentissages coopératifs de nature à renforcer les compétences psychosociales des apprenants. La mise en œuvre pédagogique s'inscrit dans une approche de co-construction avec le groupe classe.

Le projet collectif doit s'inscrire dans le territoire de l'établissement et impliquer des acteurs externes (mouvement associatif, assemblées, collectifs...).

Ce module vise en priorité, pour chacun des apprenants, le développement de compétences nécessaires à la fois à une meilleure insertion sociale, professionnelle, et au renforcement des capacités d'apprentissage tout au long de la vie par l'émancipation et l'accroissement du pouvoir d'agir individuel et collectif :

Compétences sociales : coopération, négociation, gestion des conflits, capacité d'affirmation et de résistance, capacité à donner et recevoir des feed-back (boucles de rétroaction), persévérance, adaptation

...

Compétences émotionnelles : maîtrise des émotions, autoévaluation, autorégulation favorisant la confiance et l'estime de soi.

Compétences cognitives : prise de décision, résolution de problèmes, sentiment de compétence, créativité, pensée critique.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires hebdomadaires
EPS	2 h
ESC	0,5 h
Histoire Géo-EMC	0,25 h

Autres activités supports potentielles

En fonction des contextes locaux, les EIE sont mobilisés dans un but de consolidation des compétences psychosociales. S'ils restent totalement à l'initiative de l'établissement, les EIE sont bien le support principal de la conduite du projet collectif et ils participent à la construction de la capacité visée.

La pluridisciplinarité liée à ce module est à construire pour permettre aux apprenants de s'approprier les principes d'un fonctionnement démocratique en observant leur mise en œuvre concrète. Elle peut en outre nourrir la thématique du projet collectif et renforcer les apprentissages psychosociaux visés par le bloc.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C4.1 Développer un mode de vie actif et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement autour d'expériences motrices variées - Mobilisation de ressources motrices et méthodologiques - Mobilisation de ressources relationnelles et sociales 	<p>Habiletés motrices (techniques sportives et corporelles) au service de l'efficacité dans les APSA/ Entretien de soi</p> <p>Méthodes d'observation, d'appréciation, de gestion de l'activité physique</p> <p>Attitudes et méthodes coopératives et collaboratives</p> <p>Expression orale visant à évoquer les expériences vécues, à extraire et verbaliser les procédures favorisant la réussite</p>	EPS

Conditions d'atteinte de la capacité

On attend de l'apprenant qu'il soit en capacité d'organiser sa pratique physique, en choisissant des activités singulières, une fréquence, une durée et une intensité, au bénéfice d'une plus grande efficacité motrice dans les activités sportives et artistiques pratiquées, de sa santé, de son bien-être et de son plaisir d'agir.

L'apprenant doit également être en capacité de créer des liens engageant des responsabilités et des intérêts communs en vue d'interagir positivement, efficacement et en sécurité.

Attendus de la formation

L'enjeu majeur est de donner du sens à la pratique physique pour que tous l'intègrent dans leur vie quotidienne d'adulte, de manière autonome et ce à long terme. L'enjeu est également de faire vivre des

démarches collaboratives permettant de développer et de réinvestir durablement les valeurs de solidarité.

AFLP 1 Efficacité motrice dans les projets de performance individuels et collectifs

Développement et gestion des ressources énergétiques, perceptives, décisionnelles, émotionnelles.

Mobilisation des coordinations techniques en lien avec les APSA

Développer une culture stratégique et tactique en lien avec les APSA

AFLP 2 Savoir s'entraîner / s'entretenir

Procédures d'échauffement et de récupération adaptées aux activités physiques sportives et artistiques

Concevoir, analyser, réguler son activité et son engagement physique, psychologique, au regard des APSA et des états de forme.

Création d'habitudes de santé pour son bien-être et pour prévenir certains troubles (TMS, addictions, Troubles de l'alimentation...)

AFLP 3 S'investir dans différents rôles sociaux au sein d'un collectif

Communication et expression orale en lien avec sa pratique ou celle d'autres élèves.

Attitudes et savoir-faire collaboratifs : stratégies d'organisation et de résolution collective

Tutorat, aide à l'apprentissage : observer, rendre compte, faire des propositions simples

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C4.2 Mettre en œuvre un projet collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de la commande - Appropriation du projet et implication - Adaptation aux imprévus - Coopération au sein d'un collectif 	<p>Connaissance de l'environnement social, culturel et professionnel</p> <p>Méthodologie du projet en mode coopératif.</p> <p>Fonctionnement des groupes et modalités de prises de décision</p> <p>Connaissance de soi pour agir et se positionner dans un projet coopératif</p>	<p>ESC</p> <p>Histoire-géographie</p> <p>EMC</p> <p>EIE</p>

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant parvient, en déployant une stratégie de coopération, à participer activement à une démarche de projet collectif, répondant à une commande.

Attendus de la formation

Connaissance de l'environnement social, culturel et professionnel

Identification des opportunités locales

Identification des partenaires

Méthodologie du projet en mode coopératif

Co-construction d'un cahier des charges

Organisation et planification du travail sur un mode coopératif

Dynamique de groupe : vecteur de changement, d'innovation et de cohésion

Repérage des savoirs, savoir-faire et savoir-être du groupe

Responsabilité vis-à-vis du groupe et intelligence collective

Repérage des modes de communication et remédiation aux blocages

Écoute active et communication au service de l'animation du groupe

Fonctionnement des groupes et modalités de prises de décision

Coopération et dynamique collective

Principes et expériences du fonctionnement démocratique

Résolution collective de problèmes

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C4.3 Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Positionnement dans une action collective. - Retour objectif sur son action - Projection et transfert dans une situation sociale ou professionnelle future 	<ul style="list-style-type: none"> Observation du groupe et de la conduite de l'action Identification des compétences psycho-sociales sollicitées ou acquises Auto-évaluation continue 	<ul style="list-style-type: none"> ESC EIE

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant parvient à prendre position de manière objective vis-à-vis de la conduite d'un projet (méthode, réponse à la commande, organisation du travail) et à tirer parti de cette expérience dans d'autres situations sociales et professionnelles.

Attendus de la formation

Cet enseignement vise à former des citoyens éclairés en permettant à travers l'expérience de l'engagement dans un projet collectif de dépasser les déterminations psychologiques, socio-économiques, culturelles.

Observation du groupe et de la conduite de l'action

Construction d'un positionnement dynamique (évolutif)

Identification des compétences psycho-sociales mobilisées

Compétences techniques et compétences relationnelles

Construction de grille de lecture des soft skills pour les repérer et les articuler

Évaluation continue de son action au sein du collectif

Évaluation entre pairs

Auto-évaluation

Évaluation différentielle ouverte

Boucles évaluatives (évaluer sans décourager)

Les activités pluridisciplinaires

Les thématiques proposées sont à décliner en situations de formation en lien avec la stratégie de l'équipe, le contexte et les opportunités de l'établissement.

Les 4 premières thématiques sont communes à toutes les spécialités de Baccalauréat Professionnel. Un volume horaire de 14H est affecté à chacune de ces 4 thématiques.

Finalités	Thématique	Module(s) pouvant être impliqué(s)	Disciplines mobilisables (liste non limitative)
Il s'agit d'amener les apprenants à mettre en œuvre des capteurs connectés et d'en exploiter les données pour favoriser ou suivre les transitions (agro-écologique, énergétique, sociale, sanitaire, d'aménagement des espaces de vie ...)	Des capteurs connectés au service des transitions	MG1 MP	Physique-Chimie , et autres disciplines du tronc commun et du domaine professionnel
Il s'agit d'amener les apprenants à engager une réflexion éthique sur les usages des réseaux sociaux (y compris professionnels) et de les outiller pour qu'ils communiquent en conscience et en toute sécurité.	Publication en conscience et en toute sécurité sur les réseaux sociaux numériques	MG2 MP	Toutes disciplines du tronc commun et du domaine professionnel
Il s'agit d'amener l'apprenant à approfondir sa connaissance du contexte professionnel et à mesurer ses potentiels pour se projeter dans le monde du travail.	Approfondissement de son projet personnel et professionnel	MG3 MP	Toutes disciplines du tronc commun et du domaine professionnel
Il s'agit d'amener les apprenants à observer les modalités du débat et de la prise de décisions collectives sur des enjeux majeurs en lien avec les transitions (agro-écologique, énergétique, sociale...)	Étude des déterminants d'une action collective sur un territoire de proximité	MG4 MP	Histoire-Géographie EMC et autres disciplines du tronc commun et du domaine professionnel

MP 5 : Raisonnement des choix techniques

Capacité 5 correspondant au bloc de compétences B 5 : Raisonner des choix techniques d'interventions en lien avec des enjeux agro-écologiques

C51 Identifier des enjeux d'interventions forestières

C52 Envisager des choix d'interventions forestières dans différents contextes

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement vise à donner aux futurs titulaires du baccalauréat professionnel Forêt une culture scientifique et technico-économique ainsi qu'un cadre de réflexion leur permettant de raisonner et conduire des opérations en faveur du milieu forestier. L'échelle retenue pour cette capacité est l'échelle du territoire, espace doté de caractéristiques écologiques particulières, d'une histoire et d'une culture locale, lieu d'interactions de multiples acteurs, lieu où s'exercent des fonctions et des usages pluriels dont la coexistence peut soulever des débats. Cette approche pluridisciplinaire du territoire inclut les zonages et mesures réglementaires. L'enseignement forme à la problématisation des enjeux de territoire et au raisonnement des choix techniques en milieu forestier dans toutes leurs composantes techniques, économiques, écologiques, sociales, patrimoniales, qui s'inscrivent dans la perspective de gestion durable. Les enjeux des interventions dans le territoire soulèvent la question des biens communs et de la préservation des ressources communes.

L'évolution des pratiques sylvicoles s'inscrit dans la transition écologique par la prise en compte du changement climatique, des problématiques liées à la santé des forêts et des attentes sociétales.

Les interventions en milieu forestier seront étudiées dans une approche multifonctionnelle de la forêt.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires hebdomadaires
SESG	1
BE	0.5
STAE	0.75

Autres activités supports potentielles

Pluri, PFMP, ...

Dans le cadre de la formation des apprenants, les tournées forestières sont nécessaires pour leur faire prendre du recul et leur permettre de réaliser des approches comparatives sur leurs savoirs et expériences.

Elles permettent la découverte de techniques différentes dans des territoires aux histoires, régions naturelles, massifs et régions forestières ainsi que les organisations de filières, spécifiques.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C51 Identifier des enjeux d'interventions forestières	Repérage des éléments de contexte et des enjeux Construction d'une démarche de problématisation	Multifonctionnalité de la forêt Organisation de la filière Déterminants juridiques Dynamique des écosystèmes forestiers La démarche d'aménagement	STAE SESG BE

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant, dans un territoire donné, est capable de repérer les éléments de contexte. Ces derniers doivent lui permettre de construire une démarche de problématisation concernant les interventions forestières.

Attendus de la formation

Ressources forestières et organisation de la filière

Multifonctionnalité des forêts

Caractéristiques de la forêt française et de la forêt mondiale

Filière et acteurs

Différents types d'utilisation des bois, nouvelles utilisations et transformation des bois

Différents modes de vente du bois

Sociologie des propriétaires

Déterminants juridiques de la forêt française

Principaux outils de la réglementation forestière en lien avec les situations étudiées ou mises en œuvre

Politiques publiques forestières impactant l'intervention forestière étudiée

Outils réglementaires liés à la protection des écosystèmes

Documents de gestion durable

Caractéristiques et fonctionnement des écosystèmes forestiers

Dynamique des écosystèmes

Biodiversité forestière

La démarche d'aménagement comme fil conducteur

Analyse du contexte

Problématisation des enjeux

Relativité des objectifs de gestion

Phasage des opérations

Typologie des différents cas étudiés, vécus ou observés selon leur degré de complexité.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C52 Envisager des choix d'interventions forestières dans différents contextes	Précisions des éléments de contexte d'un cas choisi par le candidat Analyse de la pertinence des choix réalisés au regard d'une gestion durable	Évolution des pratiques sylvicoles au regard des problématiques environnementales et sociétales	STAE SESG BE

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si le futur titulaire du diplôme est capable, pour toutes les interventions forestières auxquelles il sera associé, de repérer les éléments du contexte et les enjeux qui influent sur le raisonnement des choix techniques.

Attendus de la formation

Adaptation des pratiques d'aménagement aux problématiques environnementales et sociétales

- Perturbations des écosystèmes forestiers et conséquences
- Préservation des ressources et prévention des risques
- Changement climatique et santé des forêts
- Acceptabilité des interventions en forêt

Diversité des modes de gestion forestière au regard de la transition écologique

- Gestion durable
- Notions relatives aux modes de gestion forestière
- Impacts des pratiques sylvicoles sur les milieux et territoires forestiers
- Alternatives aux sylvicultures traditionnelles
- Évolution des pratiques forestières

MP 6 : Organisation d'un chantier forestier

Capacité 6 correspondant au bloc de compétences B 6 : Organiser un chantier forestier

C61 Préparer le travail pour un chantier forestier

C62 Réaliser le suivi d'un chantier forestier

Finalités de l'enseignement

A l'issue de l'enseignement de ce module, l'apprenant doit être en capacité d'organiser un chantier forestier depuis la commande jusqu'à l'évaluation de sa réalisation. Ainsi, il doit s'approprier :

- les outils et méthodes permettant de préparer la mise en œuvre d'un chantier en mettant en adéquation la commande avec le contexte et les enjeux de l'intervention

- les outils et méthodes permettant de conduire un chantier forestier en sécurité, dans le respect des contraintes réglementaires et/ou administratives en vigueur, en opérant les choix techniques pertinents limitant les impacts environnementaux
- les déterminants d'une bonne coordination des tâches entre les différents intervenants et mettre en œuvre leur réalisation de manière fluide et concertée en s'adaptant aux aléas du déroulement du chantier
- les outils et méthode permettant de conduire une évaluation multicritère (technique, économique, environnementale) des conditions de la réalisation du chantier et d'analyser les écarts prévu/réalisé au regard de la commande.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires hebdomadaires
SESG	1.5
STAE	1

Autres activités supports potentielles

Pluri, PFMP, ...

Le chantier école : Ces activités permettent de mettre réellement les élèves en situation d'organisation de chantier, collectivement, puis individuellement. Elles sont favorables à des pédagogies plus individualisées s'adaptant au rythme de chacun des élèves, portées par une stratégie collective où chacun trouve sa place. Les chantiers école sont des dispositifs pédagogiques très intégrateurs au cœur de l'ingénierie pédagogique collective en prolongement des expériences vécues en seconde professionnelle Nature-Jardin-Paysage-Forêt. Ils sont des supports préférentiels d'approche pluridisciplinaire et d'évaluation des travaux. Ils conditionnent l'efficacité d'une pédagogie collective construite autour de situations professionnelles d'apprentissage pratique. Leur organisation doit être anticipée par l'équipe pédagogique et de direction, et amène à un conventionnement partenarial et l'établissement des documents administratifs nécessaires.

Afin d'en faciliter l'appropriation par l'ensemble de l'équipe enseignante et par chacun des élèves, leur modalité de déroulement est formalisée au sein du ruban pédagogique. Les chantiers école sont des supports collectifs d'apprentissage des démarches professionnelles en situation réelle. Ils nécessitent un accompagnement individualisé pour une meilleure transposition aux situations de stage particulières à chacun des élèves. Ce sont des temps d'intervention ayant pour support des situations complexes, multidimensionnelles et écosystémiques qui peuvent servir de support à des activités pluridisciplinaires.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C61 Préparer le travail pour un chantier forestier	Appropriation du contexte du chantier Appropriation des enjeux de la commande Mise en œuvre opérationnelle de la commande	Collecte et analyse d'informations Observation, questionnement Combinaison des savoirs professionnels Économie et gestion d'entreprise Analyse multicritère Culture de la sécurité au travail	SESG STAE

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est capable de s'approprier les enjeux d'une commande, de les combiner avec les caractéristiques de l'organisation de l'entreprise, de la parcelle, du peuplement et le contexte réglementaire et socio-économique du chantier, dans le but de définir et mettre en œuvre une stratégie d'intervention. L'acquisition d'une culture de la sécurité appliquée au chantier forestier est une condition d'atteinte de la capacité.

Attendus de la formation

L'enseignement s'appuie sur des exemples concrets pour aborder les contenus notionnels. Le déroulement du module est organisé dans une démarche pluridisciplinaire à partir de chantiers école, de sorties terrains, de visites d'entreprise, d'interventions de professionnels acteurs de la filière, de travaux pratiques et en valorisant les périodes de formation en milieu professionnel des apprenants.

Caractéristiques du fonctionnement de l'organisation impliquée dans la réalisation du chantier dans son territoire

- Systeme opérant
- Cadre juridique et social
- Systeme décisionnel

Analyse du fonctionnement de l'organisation impliquée dans la réalisation du chantier

- Diagnostic du fonctionnement de l'organisation : détermination des points forts/points faibles à partir d'indicateurs

Méthodologie d'analyse de la commande

- Analyse du cahier des charges, fiche de reconnaissance
- Détermination du potentiel du site et contraintes du chantier

Identification des enjeux du chantier

Contexte socio-économique et réglementaire du chantier

- Repérage des acteurs
- Nature des interactions

Diagnostic de la parcelle et du peuplement

- Utilisation d'outils cartographique, utilisation d'outils de typologie

Évaluation des risques et des responsabilités

- Risques et responsabilités de nature environnementale et réglementaire, de sécurité des personnes
- Veille réglementaire
- Fiche de chantier

Dimension économique prévisionnelle du chantier

Coûts, devis, rentabilité prévisionnelle, financement, trésorerie

Stratégies d'interventions

Choix des techniques utilisées
Planification, répartition et organisation des tâches
Estimation des besoins et des moyens
Démarches administratives et réglementaires préalables

Mise en œuvre de l'intervention

Exécution des travaux dans le respect des règles de sécurité et en limitant les impacts environnementaux

Acquisition d'une culture de la sécurité appliquée au chantier forestier

Repérage des enjeux de santé et sécurité au travail
Méthodes et outils de prévention

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C62 Réaliser le suivi d'un chantier forestier	Adaptation des activités Évaluation des conditions de réalisation du chantier	Gestion technique, économique et sociale d'un chantier Coopération entre acteurs Suivi de chantier Évaluation multicritère du déroulement et du résultat du chantier	SESG STAE

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant, en situation professionnelle, est capable :

- D'adapter la stratégie d'interventions aux aléas du chantier en coordonnant son activité avec celle des autres intervenants,

Et

- D'évaluer le déroulement et le résultat du chantier pour en faire un bilan multicritère et estimer sa rentabilité.

Attendus de la formation

L'enseignement s'appuie sur des exemples concrets pour aborder les contenus notionnels. Le déroulement du module est organisé dans une démarche pluridisciplinaire à partir de chantiers école, de sorties terrains, de visites d'entreprise, d'interventions de professionnels acteurs de la filière, de travaux pratiques et en valorisant les périodes de formation en milieu professionnel des apprenants.

Logistique du chantier

Gestion des besoins
Adaptations

Suivi du chantier tout au long de son déroulement

Observations
Indicateurs de suivi

Adaptation des activités en réponse aux aléas

- Proposition d'alternatives
- Coopération avec les intervenants

Communication à partir d'une situation professionnelle

- Communication interne et externe
- Mise en valeur des choix techniques opérés

Compte rendu de l'activité

- Journal de bord
- Retour d'expérience

Estimation du coût de revient de l'intervention**Réception du chantier**

- Conformité au cahier des charges
- Qualité de la prestation

Facturation de l'intervention

- Prix de vente et marge bénéficiaire

Évaluation multicritère des conditions de réalisation du chantier

- Bilan technique
- Bilan technico-économique
- Bilan environnemental
- Analyse globale : bilan des points forts et points d'amélioration

MP7 : Chantier d'exploitation forestière**Capacité 7 correspondant au bloc de compétences B 7 : Réaliser les travaux d'exploitation forestière**

C71 Réaliser les travaux d'abattage manuel

C72 Réaliser les travaux de préparation de bois prêts à être transportés

Finalités de l'enseignement

Ce module doit permettre à l'apprenant d'acquérir des savoirs et savoirs faire en bûcheronnage et vidange des bois qui lui permettront d'affiner et de faire évoluer son projet professionnel, en fonction de ses aptitudes et motivations personnelles.

L'utilisation raisonnée de la tronçonneuse, en sécurité, est une finalité obligatoire. L'apprenant doit acquérir des connaissances de base sur son fonctionnement et son utilisation, en respectant les gestes et postures, et les règles de sécurité réglementaires en vigueur.

L'apprenant doit être en capacité d'abattre et façonner des bois de différents diamètres, en autonomie, en tenant compte de la sécurité, individuelle et collective, et du peuplement restant, dans le cadre pédagogique des chantiers forestiers locaux disponibles.

L'apprenant doit façonner les bois abattus, selon le cahier des charges qualitatif lié à la commande.

L'apprenant doit être formé à l'utilisation raisonnée, en sécurité, des engins permettant la vidange mécanisée des bois. Cette activité peut être réalisée lors d'un chantier pédagogique, en domaine forestier ou sur un plateau d'entraînement, lors du en stage en entreprise, ou bien encore à l'aide d'un simulateur, selon les opportunités, équipements et moyens des établissements.

Les situations pédagogiques variées sont bien sûr conseillées.

La formation doit permettre au chef d'établissement de délivrer l'attestation valant CACES, de la recommandation R482, catégories A, F avec option porte engin et R490 - grues de chargement, dans les conditions précisées dans l'arrêté de création du diplôme.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
STAE	2
STE	0.5

Autres activités supports potentielles

Pluri, PFMP, ...

Stages collectifs (NTIC fiche chantier - matériels embarqués - cubage, visites chantiers, entreprises, démonstrations matériels, salons)

Périodes de formation en milieu professionnel

Voyage d'études techniques

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C71 Réaliser les travaux d'abattage manuel	Diagnostic de l'état de l'arbre dans son contexte Réalisation de l'intervention Évaluation de l'abattage	Réalisation d'un abattage de qualité, d'une essence déterminée en sécurité et en respectant les règles de l'art Connaissance et pratique potentielle des différentes techniques d'abattage adaptées aux configurations variables (selon possibilités) Fonctionnement optimal et en sécurité de la tronçonneuse : affûtage, réglages, sécurité, vérifications	STAE STE

Conditions d'atteinte de la capacité

On attend de l'apprenant qu'il soit en capacité grâce à une acquisition progressive de l'autonomie, d'organiser son poste de travail, au regard de différentes situations d'abattage. Cette autonomie est la résultante d'une maîtrise des techniques liées à l'abattage de bois dans les règles de l'art, mais également d'une adaptabilité aux conditions très variables rencontrées, aux particularités de cette activité et à la prise en compte des règles de sécurité.

Attendus de la formation

Prise en compte de l'arbre dans son contexte pour l'abattage

- Reconnaissances des essences productives sur pied
- Justification de la coupe dans l'itinéraire sylvicole, de l'arbre au sein du peuplement
- Prise en compte de l'environnement des bois à abattre
- Réflexion sur les choix techniques

Connaissance et utilisation des matériels

- Connaissance du fonctionnement de la tronçonneuse
- Choix des matériels adaptés au travail à réaliser, dont EPI
- Réalisation des réglages, affûtages, contrôles périodiques

Réalisation de l'opération d'abattage

- Préparation technique et sécuritaire des abattages
- Choix des techniques d'abattage adaptées au travail à réaliser dans le contexte de l'intervention
- Techniques liées aux arbres particuliers : câblages, relevages, ...

Évaluation du déroulement de l'action et du résultat du travail

- Évaluation points forts points faibles de l'action et de son résultat
- Propositions d'amélioration du travail
- Communication en situation professionnelle

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C72 Réaliser les travaux de préparation de bois prêts à être transportés	Appréciation du façonnage et de la qualité des bois abattus Exécution des opérations	Réalisation d'un façonnage de qualité en adéquation avec le cahier des charges Prise de mesures pour calculer un volume Connaissance des engins de débardage, des méthodes d'exploitation Utilisation des matériels en sécurité et en préservant les produits, la ressource	STAE STE

Conditions d'atteinte de la capacité

On attend de l'apprenant qu'il soit en capacité :

- de façonner un bois en atteignant un bon niveau d'exécution garantissant la valeur marchande des bois et en faisant preuve d'autonomie. Le poste de travail doit être organisé, pour le respect de la sécurité et de la qualité de production, mais aussi pour la productivité.

- de réaliser des opérations de vidange en faisant preuve non seulement d'une connaissance la plus large possible des matériels et méthodes employables, en fonction des paramètres techniques, sécuritaires et environnementaux, mais également d'une maîtrise de l'utilisation du matériel choisi selon ces mêmes paramètres.

Attendus de la formation

Appréciation de la qualité et des volumes des bois abattus

Connaissances des grands types de produits forestiers mobilisables

Techniques de cubage bûcheron, stérage, des bois abattus

Réalisation du façonnage

Techniques de façonnage au fil, du bois abattu

Dimensions, découpes et opérations annexes

Tri des produits selon essences, dimensions, mise à disposition des engins

Connaissance des engins forestiers liés à la vidange des bois

Connaissance des différentes méthodes d'exploitation (abattage et débardages)

Justification des choix des matériels adaptés au travail à réaliser et aux contextes du chantier

Impacts potentiels des engins lourds sur les sols, peuplements, milieux ; dispositifs de protection, remises en état des lieux après chantier

Utilisation du tracteur forestier ou d'autres matériels en condition de chantier

Préparation et réglage des équipements

Conduite en sécurité, utilisation des équipements spécifiques de l'engin

Évaluation du déroulement de l'action et du résultat du travail

Évaluation points forts - points faibles

Propositions d'amélioration du travail

Communication en situation professionnelle

MP 8 : Travaux d'amélioration des peuplements

Capacité 8 correspondant au bloc de compétences B8 : Réaliser les travaux de sylviculture ou d'amélioration des peuplements

C81 Réaliser les travaux de mise en place des peuplements

C82 Réaliser les travaux d'amélioration des peuplements

Finalités de l'enseignement

L'enseignement du module MP8 « Travaux d'amélioration des peuplements » vise à faire acquérir aux apprenants des savoirs et savoirs faire nécessaires à la régénération et à l'amélioration des peuplements forestiers. Dans le cadre des consignes données par le chef d'entreprise forestière, le futur salarié sera capable, en sécurité et en autonomie :

- De raisonner le choix de son matériel et des techniques employées.
- De réaliser les travaux en tenant compte de l'environnement
- D'évaluer le travail par rapport à la commande.

L'enseignement doit permettre à l'apprenant d'effectuer des tâches en respectant le cadre réglementaire et multifonctionnel de la forêt. Les outils de cartographie et d'analyse de station doivent servir à la prise en compte des spécificités des chantiers. Les notions de dynamique des écosystèmes, de biologie et physiologie de l'arbre et de sylviculture doivent être maîtrisées afin que les travaux s'inscrivent dans une gestion et un développement durable de la forêt. Une certaine autonomie doit être laissée à l'apprenant afin qu'il puisse se projeter dans un avenir professionnel plus ou moins proche. L'exhaustivité des tâches n'est pas à privilégier. L'enseignement vise à faire raisonner les apprenants et à leur confier des travaux se rattachant aux spécificités locales. Une réflexion sur l'impact des travaux sur la résilience de l'écosystème forêts est menée avec l'apprenant.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires hebdomadaires
STAE	1.5
BE	1

Autres activités supports potentielles

Pluri, PFMP ...

Stages, pluridisciplinarité, projets collectifs, tournée forestière, sont autant de situations à mobiliser pour abonder les moyens permettant de réaliser des travaux dans un nombre significatif de situations différentes. Les chantiers école sont des dispositifs pédagogiques préférentiels. Ils permettent la réalisation de travaux de sylviculture dans le cadre de réelles situations professionnelles d'apprentissage pratique. Ils développent le sens de l'organisation et favorisent la capacité à s'intégrer dans une équipe de travail. Ces travaux peuvent être dangereux et doivent être réalisés en groupe restreint.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C81 Réaliser les travaux de mise en place des peuplements	<p>Réalisation des interventions préalables à la mise en place du peuplement</p> <p>Réalisation des travaux nécessaires à l'installation du peuplement</p>	<p>Diagnostic stationnel</p> <p>Identification des espèces végétales forestières</p> <p>Équilibre sylvo-cynégétique</p> <p>Techniques de plantation et de préparation de sol</p> <p>Techniques de régénération naturelle</p> <p>Utilisation et maintenance de matériels de sylviculture</p> <p>Cartographie : repérage sur un plan et topographie</p>	<p>STAE</p> <p>BE</p>

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est en mesure de mettre en œuvre des travaux de préparation du renouvellement d'un peuplement. Il doit être en capacité de réaliser des travaux de plantation et de dégagement en s'appuyant sur ses savoirs et savoirs faire techniques et scientifiques. Les conditions de travail en sécurité devront être impérativement respectées. L'empreinte écologique devra être raisonnée. Différents chantiers pédagogiques, visites et études de cas devront permettre à l'apprenant d'appréhender des situations professionnelles diverses.

Attendus de la formation

Repérage sur la parcelle

- Lecture de carte
- Repérage des limites
- Croquis de chantier

Réalisation d'un diagnostic stationnel : atouts /contraintes

- Prise en compte des facteurs topographiques
- Prise en compte conditions édaphiques et climatiques

Éléments de botanique forestière

- Notions d'espèces indicatrices, accompagnatrices
- Reconnaissance des essences ligneuses forestières
- Reconnaissance de la végétation concurrente, indicatrice et concurrente

Préparation de la parcelle pour permettre la mise en place du peuplement

- Contrôle de la végétation (débroussailluse, crochetage, relevé de couvert, batonnage, ...)
- Travail du sol
- Jalonnement et piquetage

Mise en place du peuplement dans le respect de la sécurité et des gestes professionnels

Techniques de plantation

Techniques de régénération naturelle et semis

Protection contre les dégâts de gibier et équilibre sylvo-cynégétique

Suivi des jeunes peuplements

Réception de plantation

Travaux de dégagement

Contrôle de la réussite du renouvellement

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C82 Réaliser les travaux d'amélioration des peuplements	Sélection des tiges à conserver et à éliminer Réalisation des opérations	Identification des essences Biologie et physiologie des arbres Choix des arbres d'avenir Description de peuplement Itinéraires sylvicoles Mise en œuvre des techniques d'amélioration de peuplement Utilisation en sécurité et maintenance du matériel Suivi et réception des travaux Dynamique du peuplement forestier	STAE BE

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est en mesure de mettre en œuvre différentes techniques d'amélioration d'un peuplement et de sélectionner les tiges d'avenir. Il s'appuiera sur ses savoirs techniques et scientifiques pour justifier ses actions. Les conditions de travail en sécurité devront être impérativement respectées. L'empreinte écologique devra être raisonnée.

Attendus de la formation

Caractéristiques du peuplement en vue des opérations sylvicoles

Cycle de développement des arbres et croissance des arbres

Qualification de l'état sanitaire de l'arbre et du peuplement

Description de l'arbre, du peuplement, ...

Analyse qualitative et quantitative

Positionnement des travaux réalisés dans un itinéraire sylvicole

Prise en compte de la gestion de la lumière, de l'eau, du sol par les travaux d'amélioration à réaliser

Prise en compte de la dynamique forestière

Prise en compte des enjeux et des objectifs de gestion

Identification des objectifs de l'opération

Choix des techniques de travail
Argumentation du choix des tiges d'avenir

Mise en œuvre des techniques d'amélioration

Choix et préparation du matériel
Préparation du chantier
Prise en compte de la sécurité et de la santé au travail
Réalisation des opérations : élagage, dépressage, taille de formation, nettoyage, éclaircies, ...
Suivi et réception des travaux

MP 9 : Opérations de maintenance des équipements

Capacité 9 correspondant au bloc de compétences B 9 : Maintenir les équipements en état de fonctionnement

C91 Réaliser les opérations de maintenance préventive des tracteurs forestiers et de leurs équipements

C92 Réaliser les opérations de maintenance corrective des tracteurs forestiers et des matériels portatifs

Finalités de l'enseignement

L'enseignement du module MP9 « Opérations de maintenance des équipements » vise à faire acquérir aux apprenants les savoirs et savoirs faire en relation avec les travaux de maintenance préventive et corrective qui relèvent d'un utilisateur ou chauffeur d'équipements forestiers (tracteur et matériels portatifs). En cas de dysfonctionnement, l'apprenant doit être capable d'identifier le niveau de gravité pour en déduire le niveau d'intervention (appel ou non à un professionnel de la maintenance). Les opérations de maintenance préventive doivent être impérativement réalisées à partir des documents constructeurs (notice d'utilisation). Les opérations de maintenance corrective doivent correspondre à des situations simples rencontrées dans le domaine professionnel. L'exhaustivité des tâches n'est pas à rechercher. L'enseignement vise, en plus des connaissances techniques et scientifiques de base, à apporter aux apprenants une méthodologie de travail (diagnostic, démontage, contrôle et remontage) qu'ils pourront ensuite transposer dans des situations professionnelles.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires hebdomadaires
STE	1

Autres activités supports potentielles

Pluri, PFMP ...

Chantiers école

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C91 Réaliser les opérations de maintenance préventive des tracteurs forestiers et de leurs équipements	Vérification de la fonctionnalité Interventions d'entretien	Connaissance de la chaîne cinématique du tracteur Principe de fonctionnement des systèmes techniques (moteur, transmission, circuits, ...) Norme de sécurité et réglementation applicable au tracteur Connaissances des opérations d'entretien et leur périodicité Connaissances des produits consommables (huiles, carburants...) Exploitation des documents constructeurs Connaissance et utilisation d'outillages Réalisation d'opérations de maintenance préventive (contrôle niveaux, vidange...) Organisation et travail en sécurité	STE

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est en mesure de réaliser les opérations courantes de maintenance préventive sur un tracteur et ses équipements en s'appuyant sur ses connaissances techniques et en respectant les conditions de travail en sécurité devront être respectées.

Attendus de la formation

Connaissance des matériels et équipements

- Connaissance des systèmes techniques et de leur principe de fonctionnement
- Identification des composants et de leur emplacement

Identification des opérations de maintenance préventive

- Exploitation de la notice d'utilisation
- Identification des produits et consommables
- Planification des opérations de maintenance préventive

Réalisation des opérations de maintenance préventive

- Réalisation d'une analyse des risques
- Organisation du travail en sécurité
- Utilisation de l'outillage adapté
- Maîtrise des gestes techniques lors de la réalisation de la tâche
- Gestion des déchets et des produits

Évaluation du déroulement de l'opération et du résultat

- Efficacité de l'opération
- Appréciation du déroulement et du résultat
- Communication orale en situation professionnelle

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C92 Réaliser les opérations de maintenance corrective des tracteurs forestiers et des matériels portatifs	Détection de panne Dépannage ou réparation	Identification de la chaîne cinématique Connaissance des systèmes techniques Connaissances scientifiques et techniques de base (électricité, électronique, hydraulique, construction mécanique...) Maîtrise d'outils de diagnostic simples Connaissance et utilisation d'outillage spécifique Réalisation d'opérations simples de maintenance corrective en sécurité Méthodologie de diagnostic	STE

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est en mesure de réaliser les opérations simples de maintenance corrective sur un tracteur et ses équipements, sur des matériels portatifs en s'appuyant sur ses connaissances techniques et en respectant les conditions de travail en sécurité.

Attendus de la formation

Connaissance des matériels et équipements

- Connaissance des systèmes techniques et de leur principe de fonctionnement
- Identification des composants et de leur emplacement
- Maîtrise de connaissances techniques de base

Identification de l'origine du dysfonctionnement

- Exploitation de la notice d'utilisation
- Identification du système impliqué
- Détermination du niveau d'intervention
- Planification de l'opération

Réalisation de l'opération de maintenance corrective

- Réalisation d'une analyse des risques
- Organisation du travail en sécurité
- Utilisation de l'outillage spécifique adapté
- Maîtrise des gestes techniques lors de la réalisation de la tâche
- Gestion des déchets et des produits

Évaluation du déroulement de l'opération et du résultat

- Efficacité de l'opération
- Appréciation du déroulement et du résultat
- Communication orale en situation professionnelle

Module d'adaptation professionnelle (MAP)

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C10 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	<i>Critères à définir localement par les équipes</i>	<i>Savoirs à définir localement par les équipes</i>	STP

Les activités pluridisciplinaires

Les thématiques proposées sont à décliner en situations de formation en lien avec la stratégie de l'équipe, le contexte et les opportunités de l'établissement.

Finalités	Thématique	Module(s) pouvant être impliqué(s)	Disciplines mobilisables (liste non limitative)
S'approprier les démarches expérimentales, les enjeux sociétaux et les politiques publiques en faveur de la santé des forêts	La forêt de demain	Tous modules professionnels	STAE, STE, SESG, BE
Organiser, suivre et évaluer un chantier forestier après s'en être approprié la commande, son contexte et l'organisation de son entreprise et ce, dans des conditions variées, afin d'être en capacité de gagner en confiance, en coopération et en capacité à proposer des alternatives	Le chantier-école, école de la vie	Tous modules professionnels	STAE, STE, SESG, BE
Réaliser des approches comparatives dans des territoires forestiers aux histoires, régions naturelles, massifs et organisations forestières différents	Les tournées forestières à la découverte de la diversité des territoires forestiers	Tous modules professionnels	STAE, STE, SESG, BE
Mobiliser des solutions informatiques (Appli, EVE comme Silva Numerica, outils SIG) dans sa pratique professionnelle en faveur d'une gestion forestière durable	Le numérique forestier et les nouvelles pratiques professionnelles	Tous modules professionnels	STAE, STE, SESG, BE, TIM
Finalités à préciser par les équipes	Pas de thématiques fléchées de l'autonomie des équipes	Tous modules professionnels	STAE, STE, SESG, BE

SIGLIER

AIPR	Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
BE	Biologie Ecologie
CACES	Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
CCF	Contrôle en cours de formation
CNPF	Centre National de la Propriété Forestière
CRPF	Centre national de la propriété forestière
CS	Certificat de spécialisation
CSFB	Contrat Stratégique de Filière Bois
ECCF	Evaluation de contrôle en cours de formation
EDF	Electricité de France
ELAN	Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique
EPT	Epreuve ponctuelle terminale
ETP	Equivalent temps plein
FDA	Fiche descriptive d'activité
FSC	Forest Stewardship Council
GES	Gaz à effet de serre
GPS	Guidage par satellite
HCCF	Hors contrôle en cours de formation
IGN	Information géographique et forestière
ISO 14001	Norme qualité
JO	Jeux Olympiques
MAP	Module d'adaptation professionnelle
MP	Module professionnel
Mrd€	Milliard d'Euros
Mt éq CO2	Millions de tonnes métriques d'équivalents dioxyde de carbone
NSF	Nomenclature des Spécialités de Formation
NTIC	Nouvelles technologie de l'information et de la communication
ONF	Office National des Forêts
PEFC	Programme européen de forêts certifiées
PPE	Programmation pluriannuelle de l'énergie
PFMP	Période de formation en milieu professionnel
Pluri	Pluridisciplinarité
PNFB	Programme National Forêt-Bois
PSE1	Premiers secours en équipe niveau 1
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
SESG	Sciences économiques et sociales, et gestion
SIG	Système d'Information Géographique
SPS	Situation professionnelle significative
SNBC	Stratégie nationale bas carbone
SST	Salarié Sauveteur Secouriste du Travail
SSTA	Sauveteur Secouriste au Travail option métiers agricoles
STAE	Sciences et techniques agronomiques
STE	Sciences et techniques des équipements
TIM	Technologies informatiques et multimédia
TPR	Travaux pratiques renforcés



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
78 rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP

AVRIL 2024